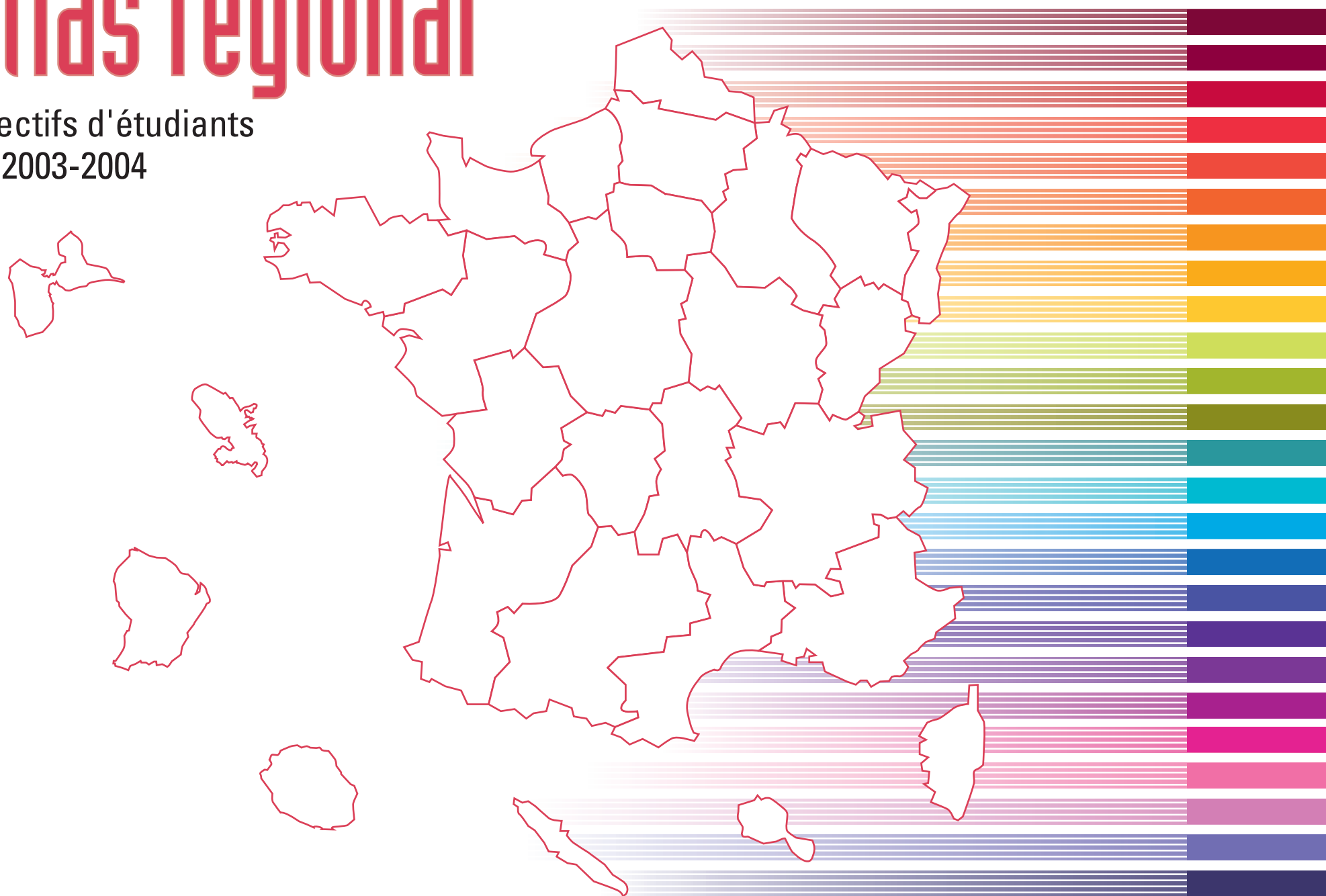


effectifs d'étudiants
en 2003-2004



Cet ouvrage est édité par
**le ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**
Direction de l'évaluation et de la prospective
3/5 bd Pasteur
75015 Paris

Directrice de la publication

Claudine Peretti

**Rédaction en chef / Bureau des indicateurs
et des outils d'aide au pilotage**

Marie-Hélène Prieur
Yann Caradec

Ont contribué à cette édition

Eric Affolter (Des B8)
Michelle Aurégan (Des B8)
Maël Theulière (Dep B2)

Conception graphique

Marianne Chauveau-Smolksa

Maquette PAO / Bureau de l'édition

Solange Guégeais

Impression

Ovation

Vente Dep / Bureau de l'édition

Service commercial

tél 01 55 55 72 04

fax 01 55 55 72 29

mél diffusion.vente@education.gouv.fr

notes de lecture

Cet atlas présente les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales et du ministère de la Famille et de la protection sociale. Le regroupement de ces sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes dans les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur, car les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique.

L'unité géographique utilisée dans cet ouvrage est l'unité urbaine, que l'on peut assimiler à l'agglomération ; pour l'Ile-de-France, l'unité géographique retenue est la commune.

pour en savoir plus

Le site internet de l'atlas régional des effectifs étudiants www.education.gouv.fr/stateval/atlas/atlas.htm propose des informations complémentaires au présent document :

- > éléments démographiques et économiques des régions en 1998 et 2003 ;
- > ventilation des bacheliers par séries du baccalauréat aux sessions 1998 et 2003 ;
- > détail des différents types de CPGE, STS et assimilés, IUT et filières d'ingénieurs, par sites d'enseignement supérieur en 2003-2004 ;
- > répartition des disciplines dispensées dans les sites d'enseignement supérieur universitaire en 2003-2004 ;
- > évolution des effectifs des sites d'enseignement supérieur universitaire entre 1998 et 2003.

Ce site vous permet également d'imprimer et/ou d'archiver les différents éléments de ce document.



sommaire

1 - l'enseignement supérieur en France	7
01 > les filières d'enseignement supérieur	8
02 > les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2003	10
03 > les sites de l'enseignement supérieur	12
04 > l'évolution des effectifs	26
05 > l'évolution des effectifs universitaires	30
2 - l'enseignement supérieur en région	35
> Alsace	39
> Aquitaine	45
> Auvergne	51
> Bourgogne	57
> Bretagne	63
> Centre	69
> Champagne-Ardenne	75
> Corse	81
> Franche-Comté	87
> Languedoc-Roussillon	93
> Limousin	99
> Lorraine	105

> Midi-Pyrénées	111
> Nord-Pas-de-Calais	117
> Basse-Normandie	123
> Haute-Normandie	129
> Pays de la Loire	135
> Picardie	141
> Poitou-Charentes	147
> Provence-Alpes-Côte-d'Azur	153
> Rhône-Alpes	159
> Ile-de-France	167
> Antilles-Guyane	183
> La Réunion	189
> Territoires d'Outre-mer	195

Annexes	201
> sources	202
> lexique	203
> sigles	204
> abréviations	204

l'enseignement supérieur en France

- 01 > les filières d'enseignement supérieur**
- 02 > les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2003**
- 03 > les sites de l'enseignement supérieur**
- 04 > l'évolution des effectifs**
- 05 > l'évolution des effectifs universitaires**

A sa sortie du lycée, une palette de filières d'enseignement supérieur s'offre au bachelier. Elles répondent chacune à des objectifs différents et ont des modes de recrutement spécifiques.

Des formations supérieures courtes à finalité professionnelle dans le domaine des services et de la production sont offertes dans :

- > les lycées et certains établissements privés, en sections de techniciens supérieurs (STS) préparant en deux ans au brevet de technicien supérieur (BTS) ;
 - > les instituts universitaires de technologie (IUT) internes aux universités, préparant en deux ans au diplôme universitaire de technologie (DUT) ;
- Ces deux filières recrutent leurs élèves sur dossier et participent par ailleurs à des formations post-DUT ou post-BTS. Les titulaires de ces diplômes peuvent prétendre à une poursuite d'étude, notamment en licence professionnelle.
- > les universités pour la préparation du diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST).
 - > des formations supérieures courtes sont également proposées dans le domaine paramédical, dans les écoles relevant du ministère chargé de la santé.

Des formations supérieures généralistes ou spécialisées longues sont offertes dans :

> Les universités

L'enseignement universitaire s'étend du baccalauréat au doctorat ; à chaque niveau sont délivrés des diplômes nationaux, définis de la façon suivante :

Premier cycle

Il s'agit d'un cycle de formation de deux ans débouchant sur le diplôme d'études universitaires générales (DEUG), formation générale et d'orientation.

Deuxième cycle

D'une durée de deux ans après un diplôme de premier cycle, il est sanctionné par la licence (un an) puis la maîtrise (un an). Il existe des maîtrises à finalité professionnelle en deux ans après un premier cycle : maîtrise des sciences et techniques (MST), maîtrise des sciences de gestion (MSG).

Depuis 1991 existe une filière professionnalisée longue appelée institut universitaire professionnalisé (IUP). Les étudiants y entrent en fin de première année de premier cycle et, à l'issue de trois ans, obtiennent la maîtrise d'IUP et, pour certains, le titre d'ingénieur-maître.

Troisième cycle

Il permet de se spécialiser ou de se former à et par la recherche. Il débouche :

- > dans un premier cas, sur le diplôme d'études supérieures spécialisées à finalité professionnelle (DESS), assorti d'un stage en entreprise obligatoire ;
- > dans un second cas, sur le diplôme d'études approfondies (DEA), en un an, préparant au doctorat en trois ou quatre ans. Les études doctorales sont organisées au sein des écoles doctorales. Celles-ci rassemblent des équipes de recherche reconnues autour d'un projet de formation qui s'inscrit dans la politique scientifique de l'établissement ou, le cas échéant, des établissements associés.
- > Le diplôme de recherche technologique (DRT) vient compléter la palette des formations technologiques à l'université.

Les études de santé (médecine, odontologie, pharmacie et biologie humaine) sont aussi organisées en trois cycles mais leur durée varie selon les disciplines.

> Les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)

Les étudiants souhaitant se diriger vers les carrières de l'enseignement peuvent, après obtention d'une licence, solliciter l'admission en IUFM. A l'issue d'une formation

d'un an, ils se présentent au concours de recrutement choisi et bénéficient, en cas de succès, d'une formation complémentaire d'une année en vue d'être titularisés.

> Les écoles d'ingénieurs, les écoles normales supérieures, les écoles de commerce et les autres écoles

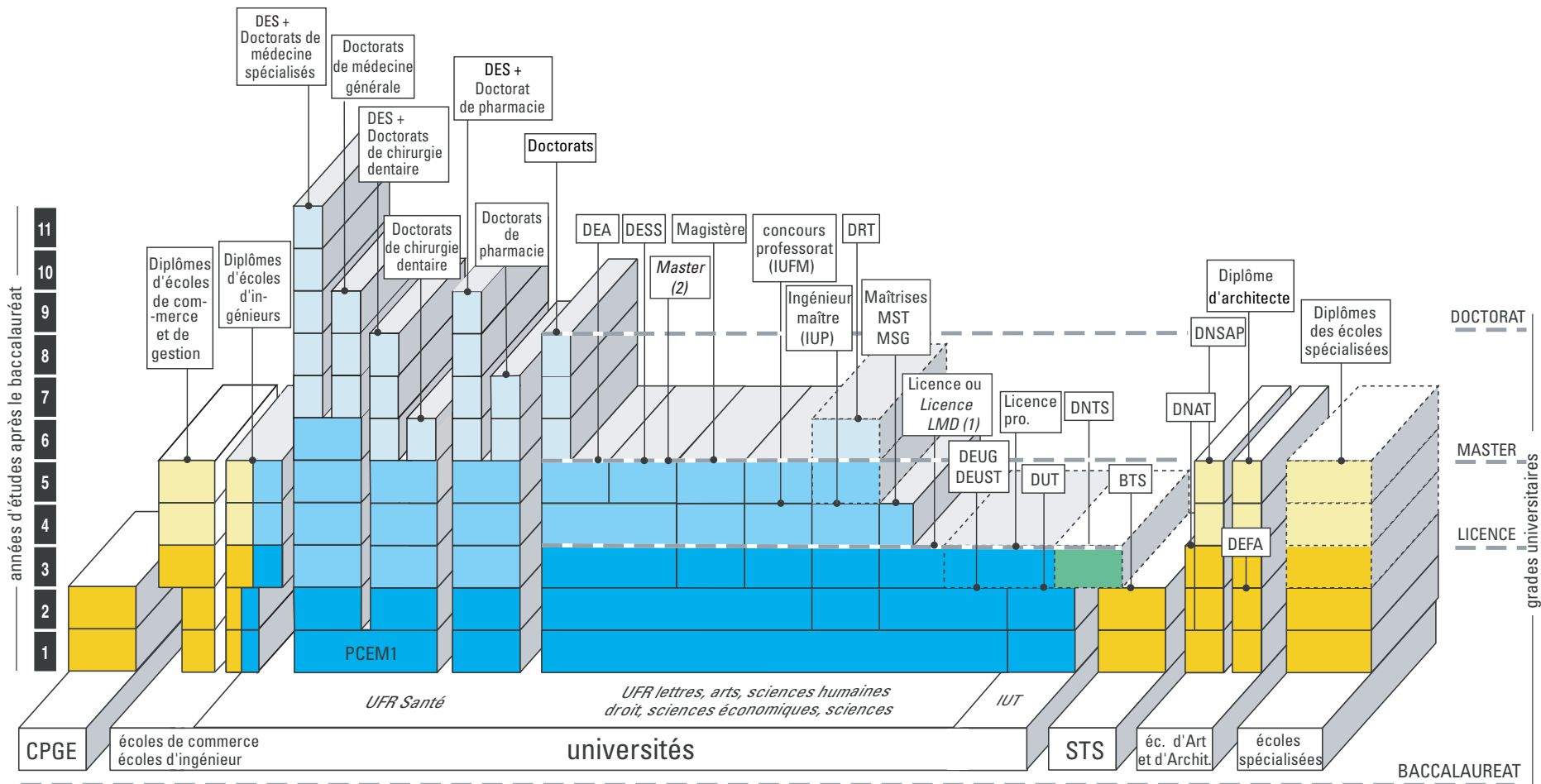
Autre voie de l'enseignement supérieur long, elles sélectionnent leurs élèves par concours, sur titres ou sur dossier. Les écoles en cinq ans recrutent au niveau du baccalauréat. Les écoles en trois ans recrutent à la sortie des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ou de certaines formations conduisant à des diplômes de niveau bac+2 pour la plupart (DEUG, DUT, BTS...), mais aussi de certaines licences ou maîtrises.

Dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, une évolution est engagée visant à organiser progressivement les études supérieures selon une structure cible à trois niveaux correspondant aux grades de licence, master et doctorat (LMD). Elle s'appuie pour la validation des nouveaux diplômes nationaux sur le système de crédits européens destiné à favoriser la mobilité des étudiants en Europe.

Quinze établissements universitaires ont mis en place cette nouvelle architecture s'appuyant sur des textes de 2002, qui devrait trouver son complet développement d'ici la rentrée 2007-2008.

Les diplômes antérieurement délivrés (1997) trouvent toute leur place dans le cadre de cette nouvelle architecture au travers de diplômes nationaux, assortis le cas échéant de spécialités et de mentions spécifiques. Les habilitations de diplômes sont accordées à chaque établissement sur la base de compétences fortes qui lui sont reconnues dans le cadre de son contrat quadriennal passé avec l'Etat et d'une évaluation périodique.

principales filières de l'enseignement supérieur en 2003-2004



(1) licence LMD = 180 crédits européens
(2) Master LMD = 120 + 180 crédits européens

source : MENESR - Des

À la rentrée 2003, les 2 260 812 étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur, dont 89,1 % dans ceux sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, se répartissent entre les formations suivantes :

> 1 448 358 étudiants, inscrits dans les **filières universitaires des universités et établissements assimilés**, soit :

- **82 universités** : 1 424 618 étudiants, dont 113 722 inscrits dans les **instituts universitaires de technologie (IUT)**, et 25 173 en **formations d'ingénieurs universitaires** dans des composantes internes ou rattachées aux universités,
- **4 grands établissements (IEP de Paris, INALCO, Institut de physique du globe, Observatoire de Paris)** : 14 564 étudiants,
- **3 Instituts Nationaux Polytechniques¹ (Grenoble, Lorraine, Toulouse) et 3 Universités de Technologie¹ (Compiègne, Troyes, Belfort-Montbéliard)** : 3 814 étudiants,
- **2 Centres Universitaires de Formation et Recherche² (Albi, Nîmes)** : 5 362 étudiants.

> 85 456 étudiants inscrits dans **les formations d'ingénieurs non-universitaires**, à savoir :

- 38 817 dans des écoles sous la tutelle du MENESR, dont 9 974 en INP¹ et 5 980 en UT¹,
- 17 096 dans des écoles sous la tutelle d'autres ministères,
- 29 543 dans des écoles privées.

> 86 027 étudiants et élèves fonctionnaires inscrits dans les **31 instituts universitaires de formation des maîtres**

(IUFM) et leurs antennes départementales.

> 3 104 élèves des **4 écoles normales supérieures**,

> 72 176 étudiants formés dans les **classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)**, et 244 872 étudiants en **sections de techniciens supérieurs (STS)**.

Ces formations sont organisées dans des lycées publics et des établissements privés,

> 19 751 étudiants inscrits dans les **facultés privées³** qui assurent un enseignement de type universitaire.

Certaines facultés passent des accords avec les universités publiques pour permettre à leurs étudiants d'obtenir des diplômes nationaux,

> 301 068 étudiants inscrits dans des **écoles publiques ou privées**, qui relèvent de la tutelle de différents ministères :

- 80 614 étudiants dans les **écoles de commerce et de gestion**,
- 10 964 étudiants dans les **écoles juridiques et administratives**,
- 56 546 étudiants dans les **écoles d'art et de culture**,
- 116 562 étudiants dans les **écoles du secteur paramédical et social⁴**,
- 36 377 étudiants dans les **autres écoles ou formations** d'enseignement supérieur : écoles de notariat, écoles d'architecture, écoles vétérinaires, écoles de journalisme, écoles de communication et d'audiovisuel, écoles d'informatique, écoles nationales de la marine marchande, écoles d'ingénieurs non habilitées, écoles d'accueil et de tourisme, écoles de secrétariat, écoles de transport, écoles aux spécialisations diverses...

¹ Les étudiants inscrits dans les 3 INP et les 3 UT sont répartis, selon leur inscription, dans les filières universitaires (DEA, DU) ou dans les filières ingénieurs.

² Les CUFR sont des établissements publics administratifs autonomes, créés en 2002.

³ données provisoires pour les écoles paramédicales, données de la rentrée 2002 pour les écoles sociales.

⁴ données de la rentrée 2002.

Poids des filières de l'enseignement supérieur en 2003-2004

64,1 %

universités et établissements assimilés

dont IUT 5,0 %

dont ingénieurs universitaires 1,1 %

autres ingénieurs MJENR, et privés

3,8 %

3,8 %

3,2 %

10,8 %

0,9 %

3,6 %

5,2 %

4,6 %

STS et assimilés

facultés privées

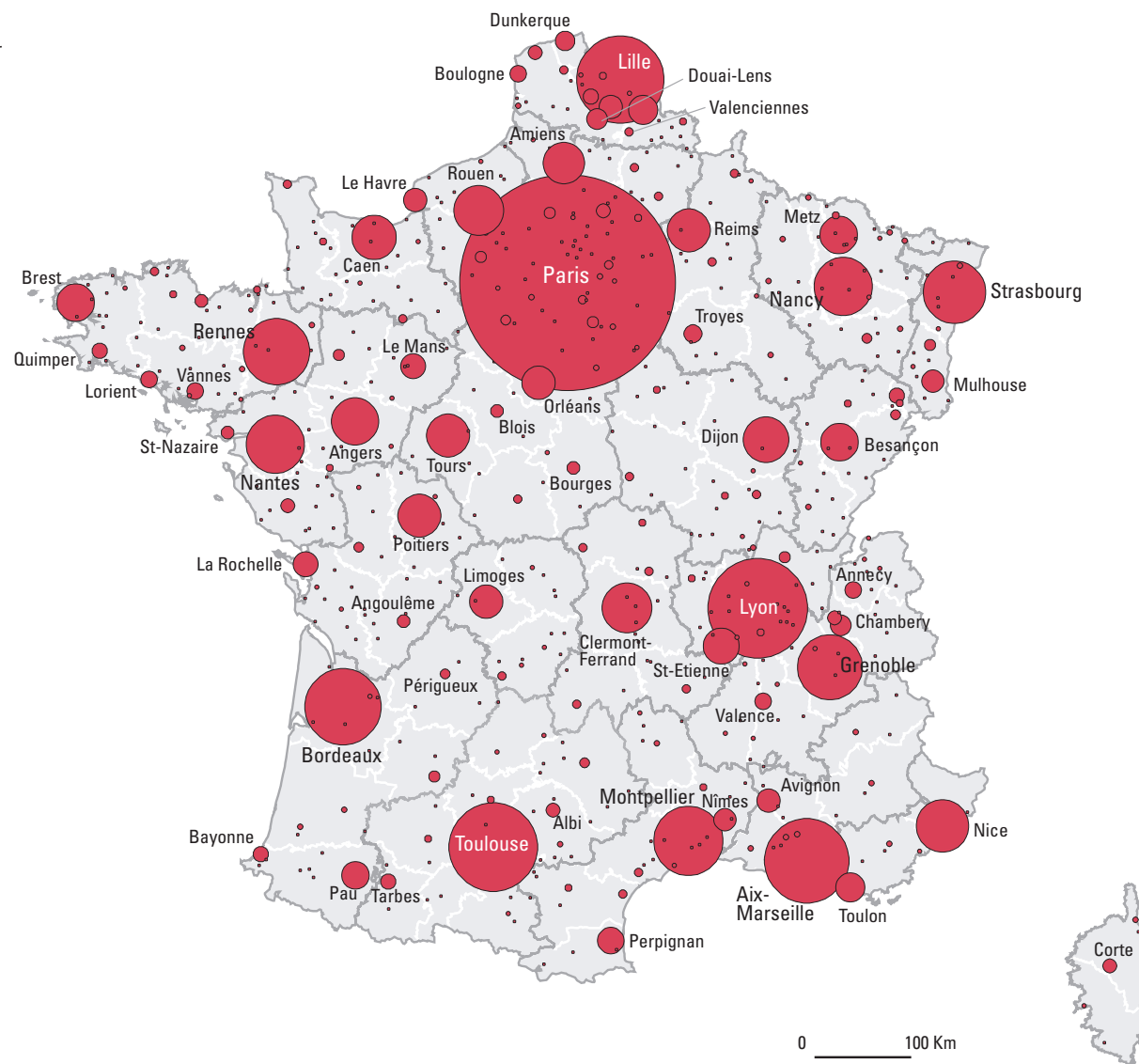
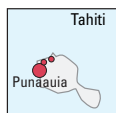
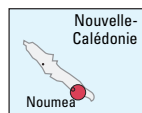
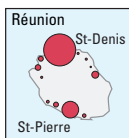
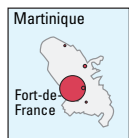
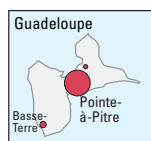
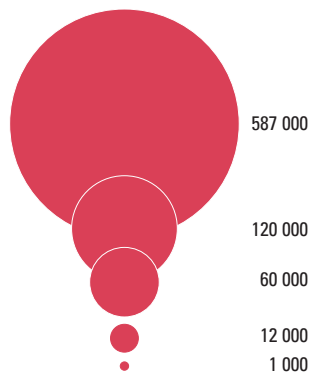
écoles de commerce

écoles paramédicales et sociales

ENS et autres écoles

étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2003-2004

nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur
dans les unités urbaines (Insee 1999)



Un site d'enseignement supérieur est une unité urbaine¹ ou une commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, quel que soit l'établissement (université, lycée, école, faculté privée...) ou la nature de la formation (universitaire ou non).

L'analyse de ces sites fait apparaître deux principales caractéristiques du système d'enseignement supérieur français : un nombre important de sites d'enseignement supérieur (641 sur le territoire national), et une forte concentration des étudiants sur quelques sites.

> le paysage de l'enseignement supérieur : densité et stabilité

En 2003, près d'un quart des unités urbaines de métropole et des DOM propose au moins une formation d'enseignement supérieur. La situation tend cependant à se stabiliser.

Afin d'améliorer l'accès des bacheliers et des étudiants aux formations d'enseignement supérieur, de nombreuses implantations ont en effet été créées, dès les années 70, sur l'ensemble du territoire français (nouvelles universités, d'antennes universitaires, départements d'IUT, de STS...).

En 2003, en ne prenant en compte que la province², on observe 586 sites d'enseignement supérieur. Ce nombre incluant les très nombreuses formations post-bac offertes dans les lycées (STS et assimilés, et CPGE). Ainsi 557 sites d'enseignement supérieur en province disposent d'une formation de STS et assimilés, dont 324 où il s'agit de la seule formation d'enseignement supérieur proposée.

> une forte concentration des étudiants...

Si le nombre de sites d'enseignement supérieur est important, le nombre d'étudiants présents dans ces

sites varie fortement en fonction de l'offre de formation et du type d'établissements existant sur ces sites.

La carte des étudiants dans l'enseignement supérieur en 2003-2004 fait apparaître leur forte concentration dans quelques sites, tous sièges d'université. Les 43 sites sièges d'université ou de CUFR de province, soit 7,4 % de tous les sites, accueillent à eux seuls 84,6 % de la population étudiante en formation. Dans ces sites, 70 % des étudiants sont en formation en universités et assimilés³.

Les sites en province qui n'accueillent aucune formation d'universités ou assimilés, soit 433, ne comptent que 4 % des effectifs d'étudiants. La région Ile-de-France continue à attirer des bacheliers et étudiants des régions environnantes : 26,4 % des étudiants de France y suivent une formation d'enseignement supérieur, soit 7 points de plus que le poids des 17-25 ans.

> ... encore plus marquée pour les universités et assimilés

Les sites sièges accueillent la plus grande partie des effectifs d'étudiants en universités et assimilés. En province, plus de 92 % des étudiants d'universités et assimilés sont dans les 43 sites sièges. La moitié des universités de province⁴ ont d'ailleurs plus de 95 % de leurs effectifs dans leurs sites sièges. L'université de Pau se distingue particulièrement, puisque plus d'un quart de ses effectifs étudient en dehors de ce site.

Les effectifs des universités et assimilés dans les sites secondaires⁵ varient beaucoup d'un site à l'autre, de 2⁶ à 3 754 inscriptions principales. En province, les 110 sites secondaires font une large place aux formations des IUT, qui constituent 41,1 % des effectifs

des universités et assimilés dans ces sites. Plus d'un tiers des étudiants d'IUT en province se trouvent d'ailleurs dans les sites secondaires.

Les universités d'Amiens, de Caen, de Dijon, de Nancy 1 et de Poitiers sont les 5 universités de province ayant le plus de sites secondaires, soit cinq. On peut également noter que 13 sites secondaires de province⁷ hébergent des implantations de plusieurs universités et assimilés.

Enfin, pour les formations de 3^{ème} cycle, l'Ile-de-France concentre 34,7 % des étudiants. En province, 11 sites sièges de plusieurs universités accueillent 62,2 % des inscrits en 3^{ème} cycle alors que les sites secondaires n'en accueillent que 1,8 %.

1- La notion d'unité urbaine s'assimile à l'agglomération (voir définition page 203).

2- L'Ile-de-France et les DOM-TOM sont exclus des dénombrements. La répartition territoriale de l'offre d'enseignement supérieur dans ces régions relève en effet de problématiques particulières.

3- Le terme universités et/ou assimilés correspond à l'ensemble des 82 universités, des 4 grands établissements et des 2 CUFR (voir lexique page 203).

4- Hors sites sièges des universités multipolaires. 8 universités en province n'ont pas de sites secondaires : Avignon, Corse, La Rochelle, Le Havre, Lille 1, Lille 3, Lyon 2 et Strasbourg 3

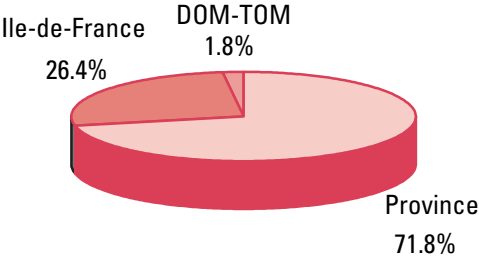
5- Hors sites secondaires des universités multipolaires.

6- Segonzac accueille un DESU en droit, gestion et commerce des eaux-de-vie et boissons spiritueuses qui compte 16 étudiants (2 inscriptions principales et 14 inscriptions secondes).

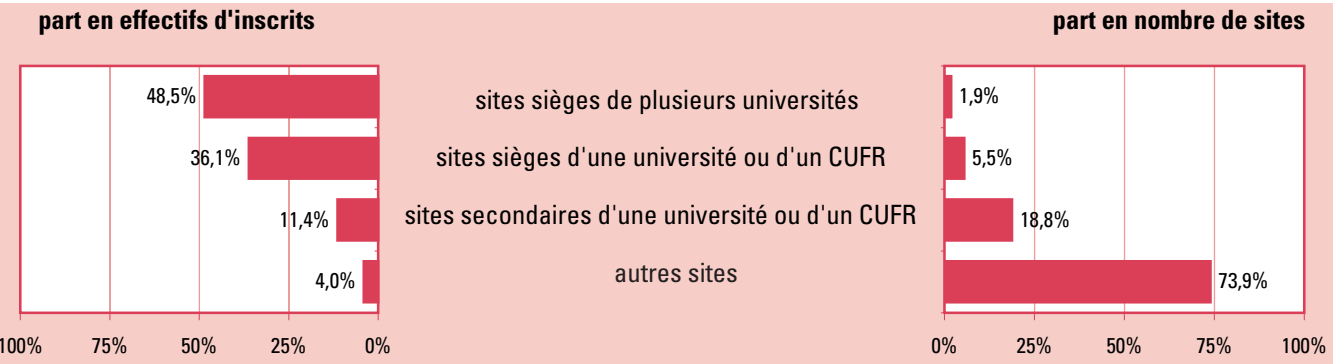
7- Il s'agit de Agen, Arles, Béziers, Bourg-en-Bresse, Cambrai, Digne-les-Bains, Epinal, Le Puy-en-Velay, Montauban, Rodez, Saint-Brieuc, Tarbes et Valence.

Répartition géographique de la population étudiante en 2003-2004

	nombre total d'inscrits et parts				
France entière	2 260 812	100,0 %			
DOM-TOM	41 210	1,8 %			
France métropolitaine	2 219 602	98,2 %	100,0 %	nombre total d'inscrits et parts	nombre de sites et parts
Ile-de-France	596 635	26,4 %	26,9 %		
Province	1 622 967	71,8 %	73,1 %	1 622 967	100,0 %
	sites sièges de plusieurs universités	786 665	48,5 %	11	1,9 %
	sites sièges d'une université ou d'un CUFR	586 560	36,1 %	32	5,5 %
	sites secondaires d'une université ou d'un CUFR	184 596	11,4 %	110	18,8 %
	autres sites	65 146	4,0 %	433	73,9 %



situation des sites de province en 2003-2004



les sites sièges de plusieurs universités en province :
Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille-Aix-en-Provence, Montpellier, Nancy, Rennes, Strasbourg et Toulouse

parmi les autres sites de province, on compte 7 sites secondaires d'IUFM :
Ajaccio, Bastia, Chaumont, Cluses, Guebwiller, Guéret et Privas

sites accueillant des formations en universités et assimilés en 2003-2004

unités urbaines	effectif total d'étudiants	part d'étudiants en université et assimilés
sites sièges de plusieurs universités et assimilés		
Bordeaux	74 215	73,3%
Clermont-Ferrand	35 093	74,0%
Grenoble	55 935	72,4%
Lille	94 335	65,3%
Lyon	119 042	63,0%
Marseille-Aix-en-Provence	89 157	72,4%
Montpellier	63 323	78,5%
Nancy	45 802	74,6%
Paris	586 605	64,0%
Rennes	59 224	72,1%
Strasbourg	52 935	76,1%
Toulouse	97 604	70,2%

sites sièges d'une université ou assimilé		
Albi	3 490	49,5%
Amiens	25 801	70,8%
Angers	31 439	50,3%
Arras	8 059	52,3%
Avignon	9 790	75,3%
Besançon	22 140	80,7%
Brest	21 567	66,6%
Caen	29 552	78,6%
Chambéry	7 958	69,9%
Corte	3 676	93,6%
Dijon	31 099	72,7%
Dunkerque	6 786	69,1%
La Rochelle	10 387	65,3%
Le Havre	9 408	68,3%
Le Mans	10 687	68,2%
Limoges	17 765	72,8%
Lorient	5 481	69,1%
Metz	21 910	69,3%
Mulhouse	8 361	76,4%
Nantes	47 226	62,0%
Nice	39 169	68,3%
Nîmes	9 068	53,6%
Noumea	2 676	79,1%
Orléans	17 640	71,0%
Pau	12 872	70,6%
Perpignan	11 133	76,4%
Point-à-Pitre-Les-Abymes	7 618	66,7%
Poitiers	26 957	80,6%
Punaauia	2 309	97,4%
Reims	26 940	68,9%

unités urbaines	effectif total d'étudiants	part d'étudiants en université et assimilés
sites sièges d'une université ou assimilé (suite)		
Rouen	35 191	64,4%
Saint-Denis	11 802	72,9%
Saint-Etienne	19 985	61,9%
Toulon	13 503	66,9%
Tours	27 579	75,0%
Valenciennes	13 941	70,4%

sites secondaires n'accueillant pas d'IUT**		
Bar-le-Duc	624	12,5%
Cahors	533	2,4%
Cayenne	1 877	57,0%
Coulommiers	345	35,7%
Dax	639	10,2%
Foix	350	37,4%
Font-Romeu-Odeillo-Via	313	100,0%
Fougères	609	12,3%
Lambesc	721	96,5%
Lons-le-Saunier	843	3,2%
Mâcon	920	4,2%
Mende	616	19,8%
Montauban *	1 215	40,4%
Nevers	1 724	29,5%
Rocheftort	408	5,9%
Saint-Chély-d'Apcher	338	18,9%
Saint-Pol-de-Léon	43	30,2%
Segonzac	2	100,0%
Sélestat	486	7,0%
Serris	695	100,0%

sites secondaires accueillant un IUT et d'autres formations d'université		
Agen *	2 316	42,3%
Alençon	1 552	37,8%
Angoulême	3 175	39,2%
Annecy	5 509	54,5%
Arles *	793	48,9%
Auch	936	30,3%
Aurillac	1 354	40,6%
Auxerre	1 112	36,4%
Bayonne	4 205	57,9%
Beauvais	2 808	23,4%
Belfort	4 231	45,2%
Béthune	4 270	61,6%
Béziers *	1 349	41,4%
Blois	3 159	43,0%

unités urbaines	effectif total d'étudiants	part d'étudiants en université et assimilés
sites secondaires accueillant un IUT et d'autres formations d'université (suite)		
Boulogne-sur-Mer	4 893	65,1%
Bourg-en-Bresse *	2 583	31,2%
Bourges	3 166	44,7%
Brive-la-Gaillarde	1 528	42,1%
Calais	3 476	74,5%
Cambray *	1 757	45,9%
Carcassonne	949	13,9%
Castres	789	44,9%
Châlons-en-Champagne	1 629	10,9%
Chalon-sur-Saône	1 365	25,9%
Charleville-Mézières	1 668	26,1%
Chartres	1 875	25,7%
Châteauroux	1 585	45,4%
Cherbourg	1 771	50,5%
Cholet	1 266	25,8%
Colmar	2 788	51,5%
Creil	1 199	33,4%
Digne-les-Bains *	641	34,0%
Douai-Lens	10 073	41,7%
Draguignan	925	48,0%
Egletons	463	61,6%
Epinal *	2 249	47,1%
Evreux	2 520	47,5%
Figeac	425	78,1%
Fontainebleau	2 476	18,2%
Fort-de-France	7 798	63,9%
Gap	706	55,5%
Issoudun	314	100,0%
La Roche-sur-Yon	3 948	21,7%
Lannion	1 520	76,1%
Laon	1 346	33,7%
Laval	2 785	23,8%
Le Bourget-du-Lac	3 820	98,3%
Le Creusot	1 313	79,7%
Le Puy-en-Velay *	1 413	20,6%
Lieusaint	1 615	100,0%
Longwy	728	80,8%
Lunéville	371	50,1%
Maubeuge	1 094	18,4%
Meaux	1 472	50,8%
Montbéliard	1 894	55,9%
Mont-de-Marsan	916	27,6%
Montluçon	1 550	44,2%
Narbonne	1 392	51,4%

hors inscrits en INP et UT / * sites secondaires ayant des implantations de plusieurs universités et assimilés / ** siège ou antenne d'IUT

sites accueillant des formations en universités et assimilés en 2003-2004 (suite)

unités urbaines	effectif total d'étudiants	part d'étudiants en université et assimilé
sites secondaires accueillant un IUT et d'autres formations d'université (suite)		
Niort	2 279	39,5%
Périgueux	2 062	42,3%
Pontivy	705	10,6%
Quimper	4 144	52,1%
Rambouillet	712	53,8%
Roanne	1 283	66,3%
Rodez *	1 868	44,8%
Saint-Brieuc *	3 054	32,8%
Saint-Dié	626	52,9%
Saint-nazaire	3 103	60,4%
Saint-Omer	1 565	29,8%
Saint-Pierre	3 193	73,8%
Saint-Quentin	1 692	32,8%
Salon-de-Provence	892	17,3%
Sarreguemines	759	30,0%
Soissons	1 156	33,5%
Tarbes *	4 627	45,8%
Thionville	1 080	30,4%
Troyes	6 060	38,9%
Valence *	5 362	55,2%
Vannes	4 925	66,2%
Verdun	705	16,9%
Vesoul	999	29,2%
Vichy	1 394	16,1%
Vienne	1 110	20,7%

sites secondaires accueillant un IUT sans autres formations d'université		
Basse-Terre	422	20,1%
Châtelleraut	511	48,7%
Elbeuf	356	50,0%
Forbach	626	6,7%
Fréjus	476	36,8%
Haguenau	727	26,7%
Kourou	98	65,3%
Lisieux	524	29,8%
L'Isle-d'Abeau	301	69,8%
Menton-Monaco	137	74,5%
Morlaix	594	17,5%
Moulins	1 102	11,5%
Saint-Avoid	442	27,6%
Saint-Lô	1 086	12,8%
Saint-Malo	1 006	49,5%
Sète	497	20,1%
Tulle	587	31,3%
Vire	328	29,6%

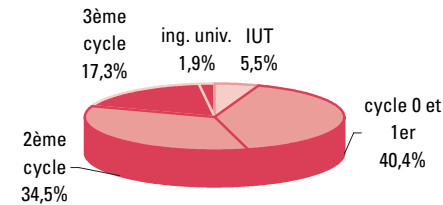
dénombrement des sites de province accueillant des formations en universités et assimilés en 2003-2004

	nombre de site	effectif total d'étudiants	part d'étudiants en universités et assimilés
sites sièges de plusieurs universités	11	786 665	70,9 %
sites sièges d'une université ou d'un CUFR	32	586 560	68,8 %
sites secondaires d'universités ou de CUFR	110	184 596	43,6 %
dont ceux accueillant un IUT	93	174 212	44,6 %
dont ceux accueillant un IUT sans autres formations d'université	16	9 300	28,8 %

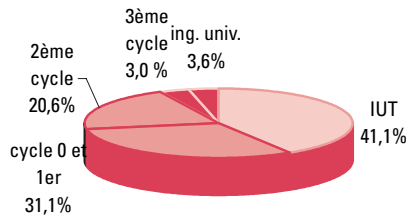
offre de formation des sites de province accueillant des formations en universités et assimilés en 2003-2004

	universités et assimilés											
	IUT		effectifs par cycle						ingénieurs universitaires		Total	
			0 et 1er		2ème		3ème					
sites sièges de plusieurs universités	30 661	31,9%	224 992	52,7%	192 383	57,2%	98 969	62,2%	10 427	45,3%	557 432	53,5%
sites sièges d'une université ou d'un CUFR	32 366	33,7%	177 291	41,5%	127 320	37,9%	57 123	35,9%	9 720	42,2%	403 820	38,8%
sites secondaires d'universités ou de CUFR	33 022	34,4%	25 016	5,9%	16 600	4,9%	2 932	1,8%	2 871	12,5%	80 441	7,7%
ensemble des sites de province	96 049	100,0%	427 299	100,0%	336 303	100,0%	159 024	100,0%	23 018	100,0%	1 041 693	100,0%

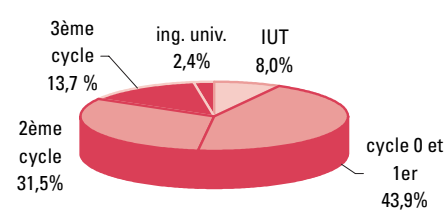
sites sièges de plusieurs universités



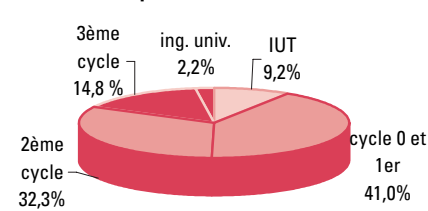
sites secondaires d'une université ou d'un CUFR



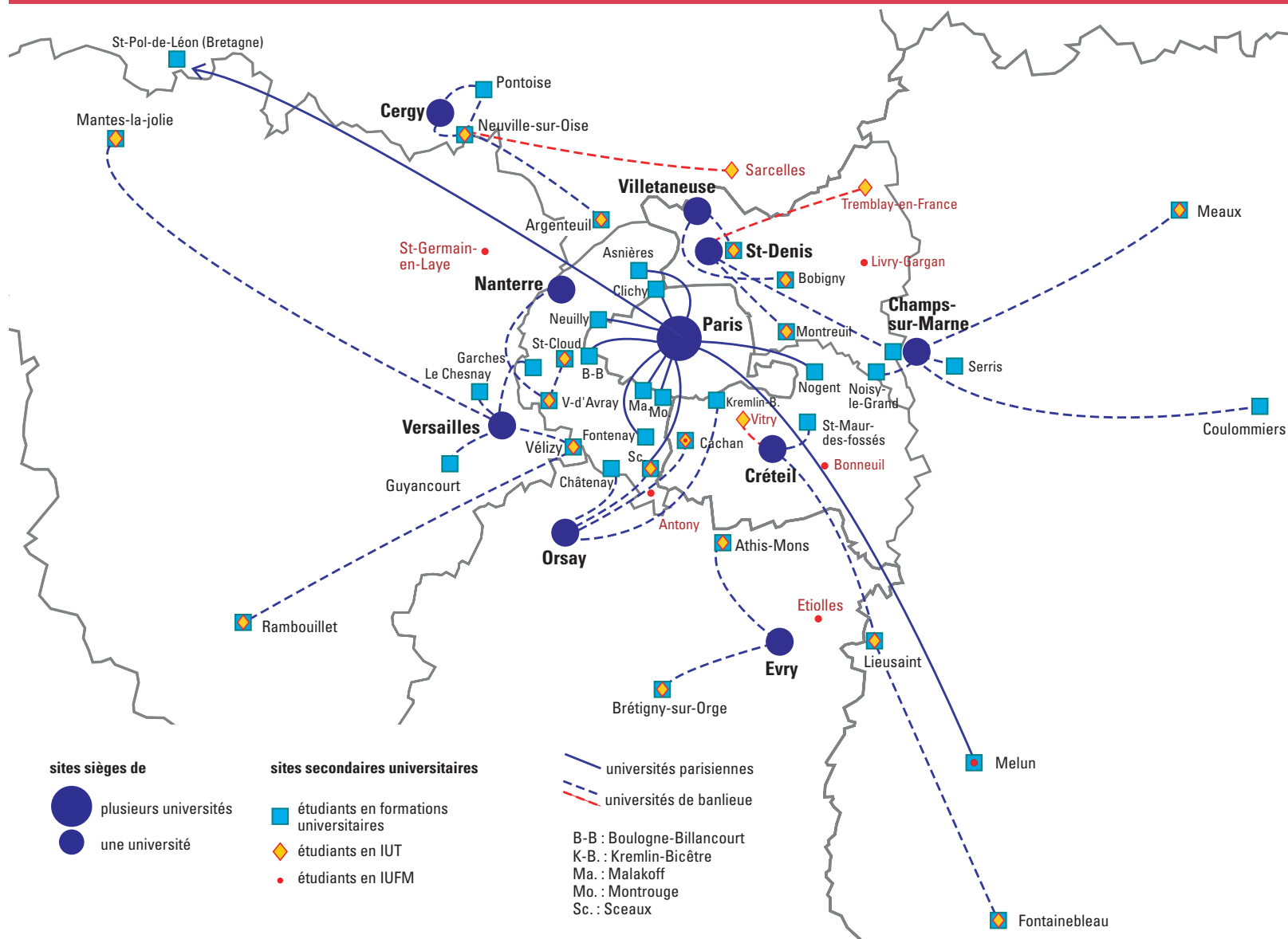
sites sièges d'une université ou d'un CUFR



ensemble des sites de province

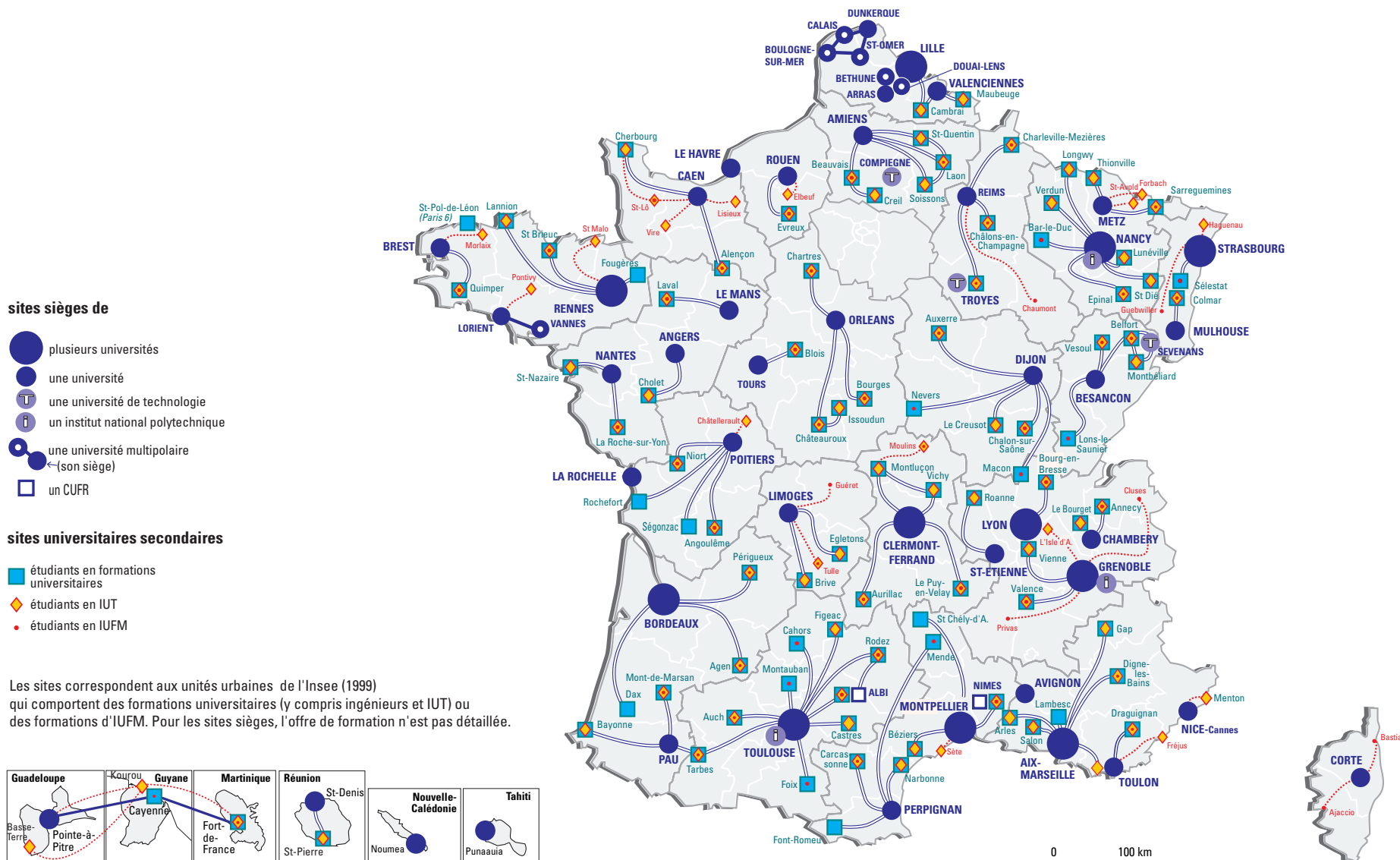


typologie des sites d'enseignement supérieur universitaire en 2003-2004 > Ile-de-France par communes

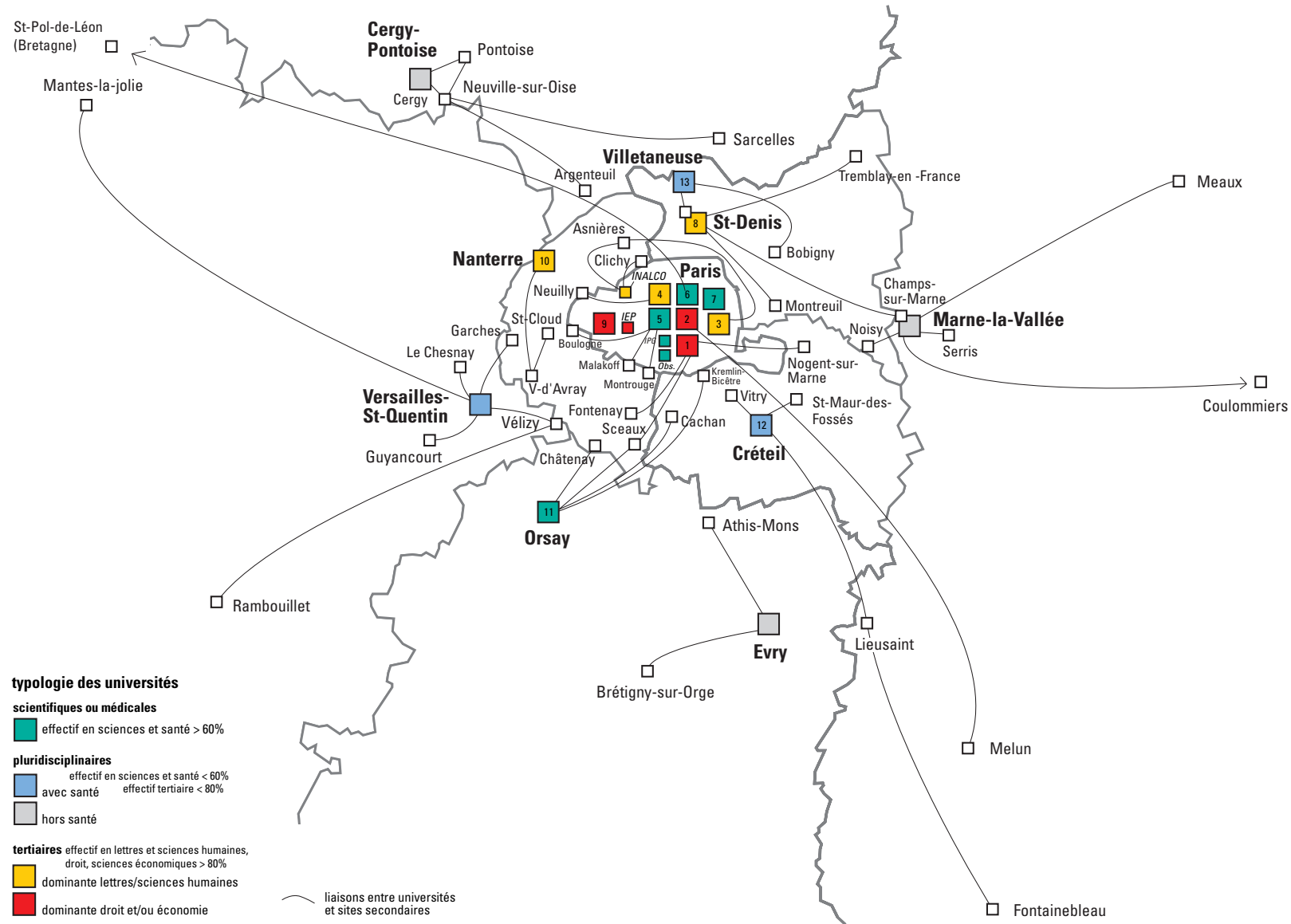


source > MENESR / réalisation > Dep - bureau A2

typologie des sites d'enseignement supérieur universitaire en 2003-2004 > hors Ile-de-France



universités et établissements assimilés et leur sites secondaires en 2003-2004 > Ile-de-France par communes



source > MENESR / réalisation > Dep - bureau A2

universités et établissements assimilés et leur sites secondaires en 2003-2004 > hors Ile-de-France

Les implantations correspondent aux unités urbaines
ou aux communes rurales de l'Insee (1999)

— liaisons entre universités
et antennes

— liaisons entre les sites des
universités mutipolaires

typologie des universités

scientifiques ou médicales

■ effectif en sciences et santé > 60%

pluridisciplinaires

■ effectif en sciences et santé < 60%

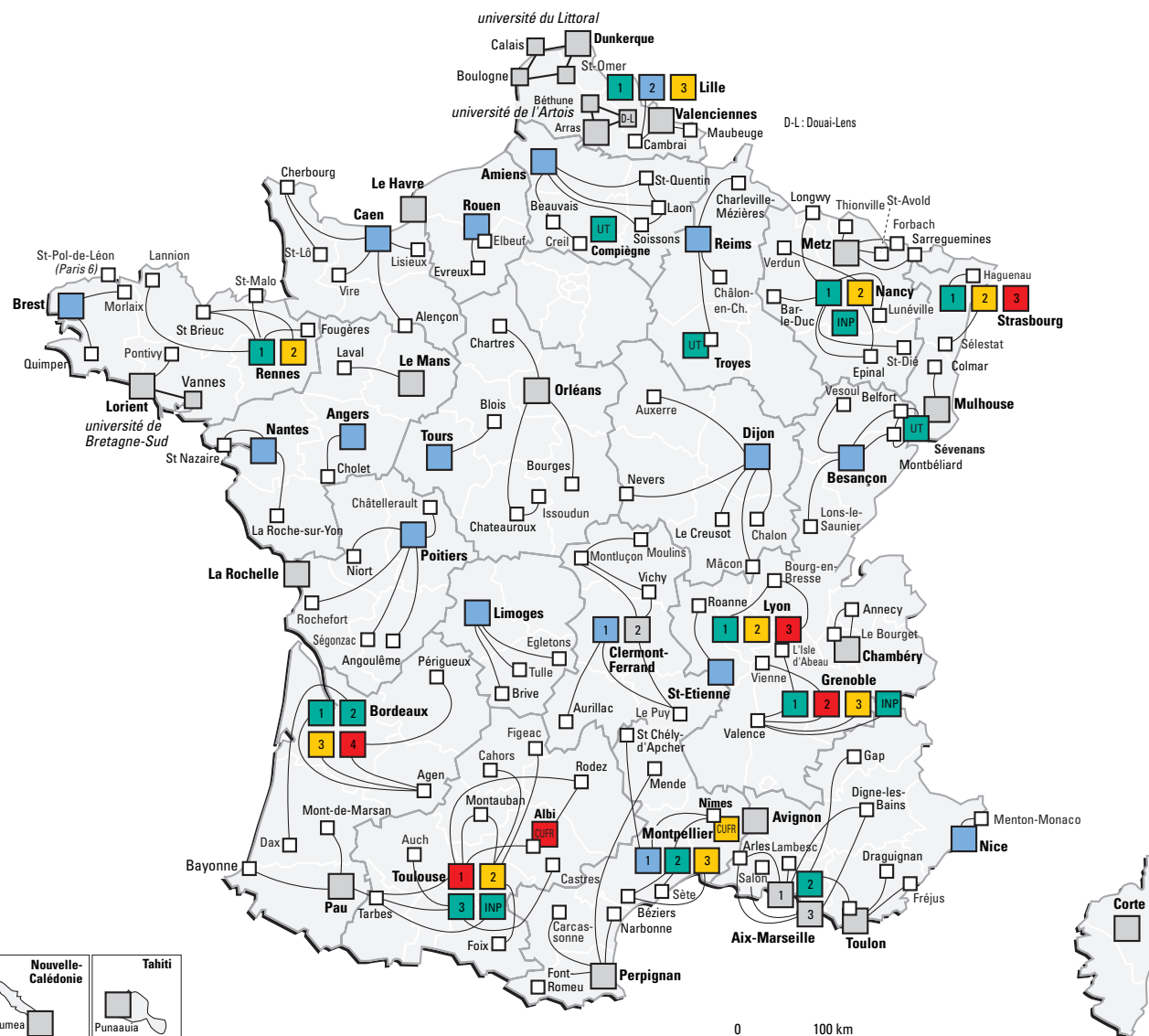
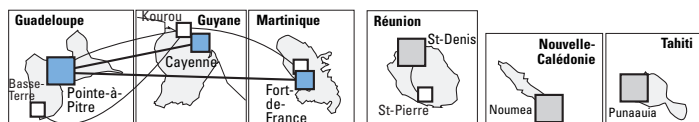
■ avec santé effectif tertiaire < 80%

■ hors santé

■ tertiaires effectif en lettres et sciences humaines,
droit, sciences économiques > 80%

■ dominante lettres/sciences humaines

■ dominante droit et/ou économie



instituts universitaires de technologie en 2003-2004

administration, gestion, commerce

- Gestion des entreprises et des administrations
- Gestion administrative et commerciale
- Techniques de commercialisation
- Statistique et traitement informatique des données
- Carrières juridiques
- Gestion logistique et transport

carrières sociales, information, communication

- ▲ Carrières sociales
- ▲ Information communication
- ▲ Services et réseaux de communication

électronique, informatique, mécanique

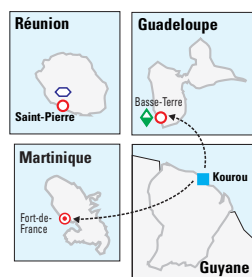
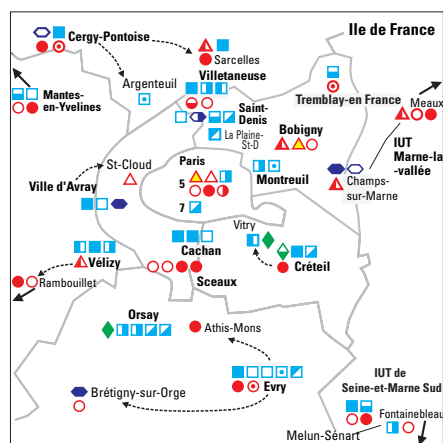
- Génie électrique et informatique industrielle
- Génie mécanique et productique
- Informatique
- Génie des télécommunications et réseaux
- Génie industriel et maintenance
- Mesures physiques
- Sciences et génie des matériaux
- Organisation et génie de la production
- Métrologie, contrôle, qualité
- Génie du conditionnement et de l'emballage

chimie, biologie

- ◆ Chimie
- ◆ Génie chimique, génie des procédés
- ◆ Génie biologique

travaux publics, énergie, sécurité

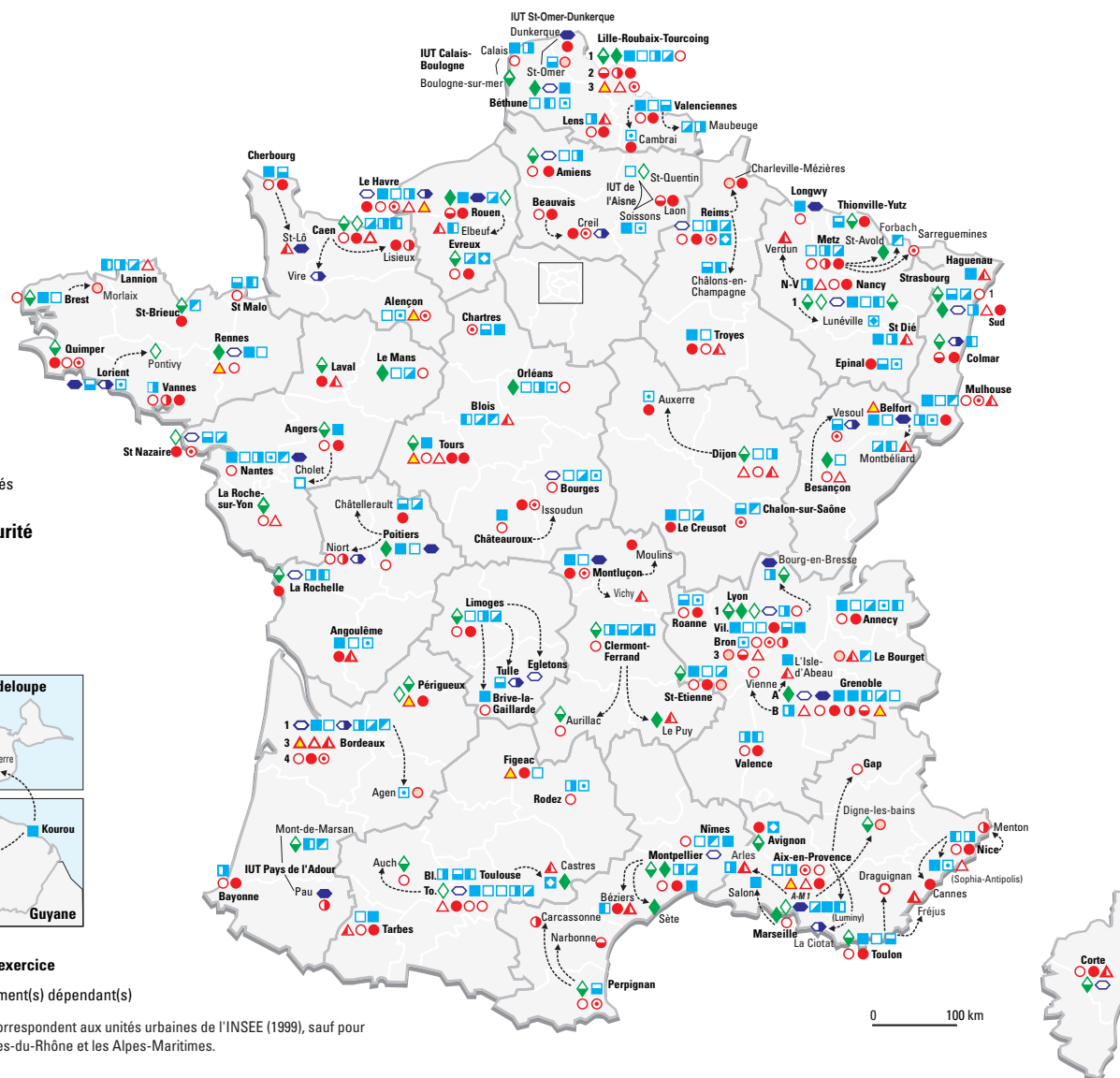
- Génie thermique et énergie
- Génie civil
- Hygiène, sécurité, environnement



Limoges : IUT de plein exercice

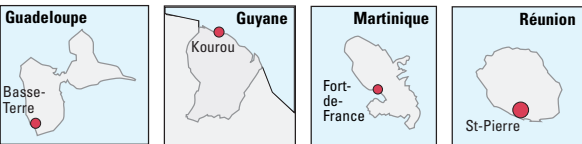
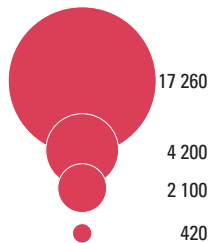
Tulle : département(s) dépendant(s)

Les sites d'implantation correspondent aux unités urbaines de l'INSEE (1999), sauf pour l'Ile de France, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes.

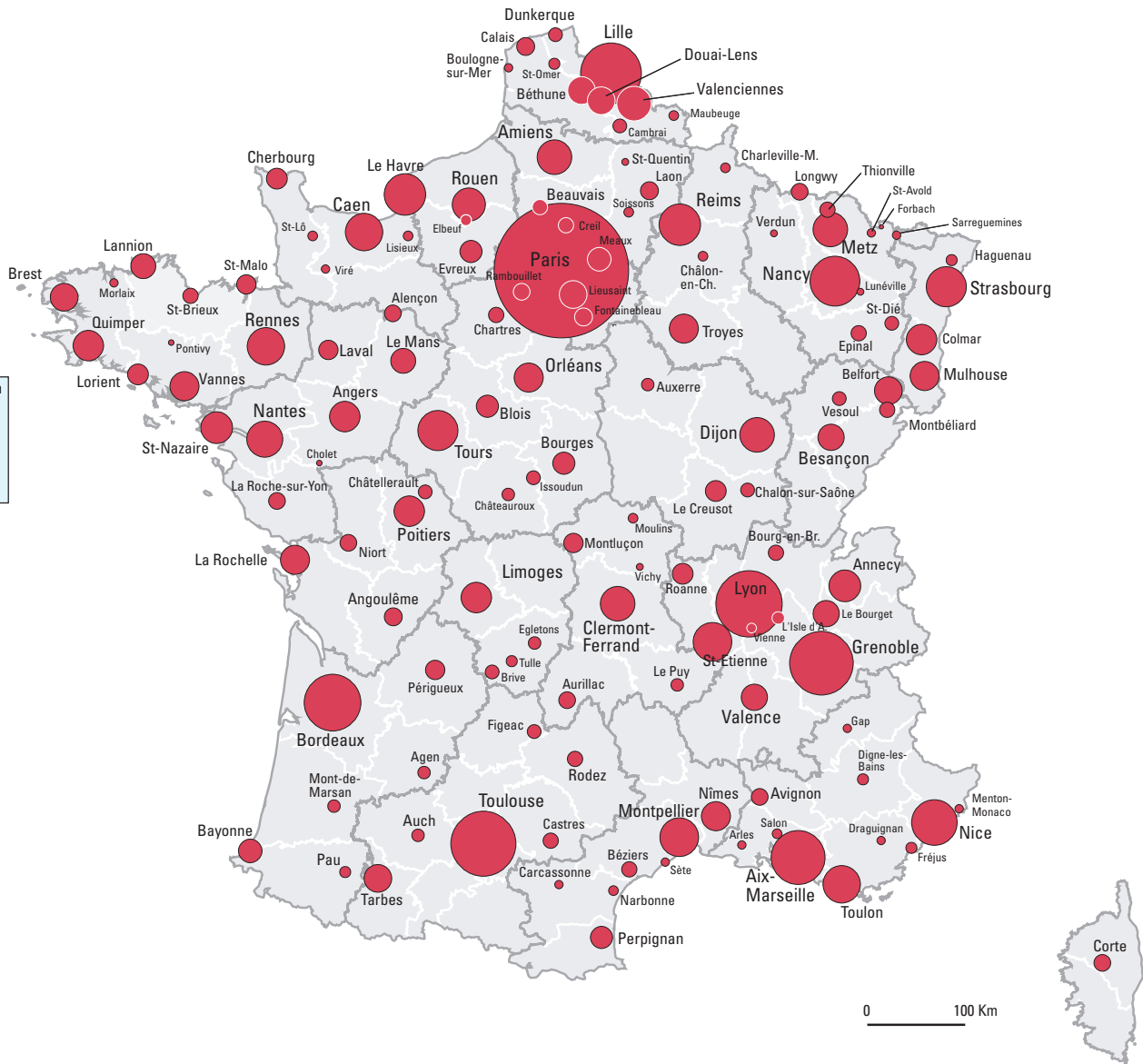
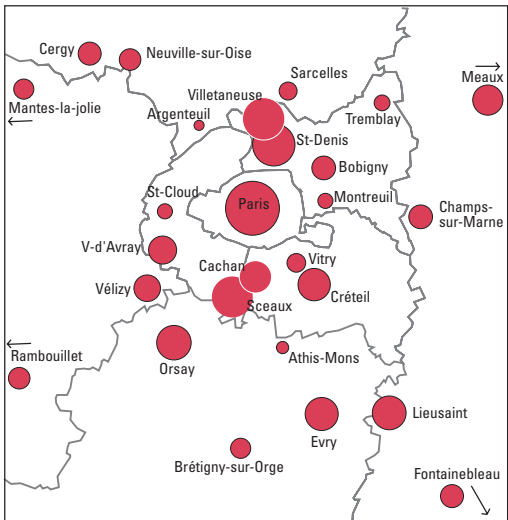


étudiants en IUT en 2003-2004

nombre d'étudiants inscrits en formations d'IUT
dans les unités urbaines (Insee 1999)



détail par communes pour l'unité urbaine de Paris



formations d'ingénieurs en 2003-2004

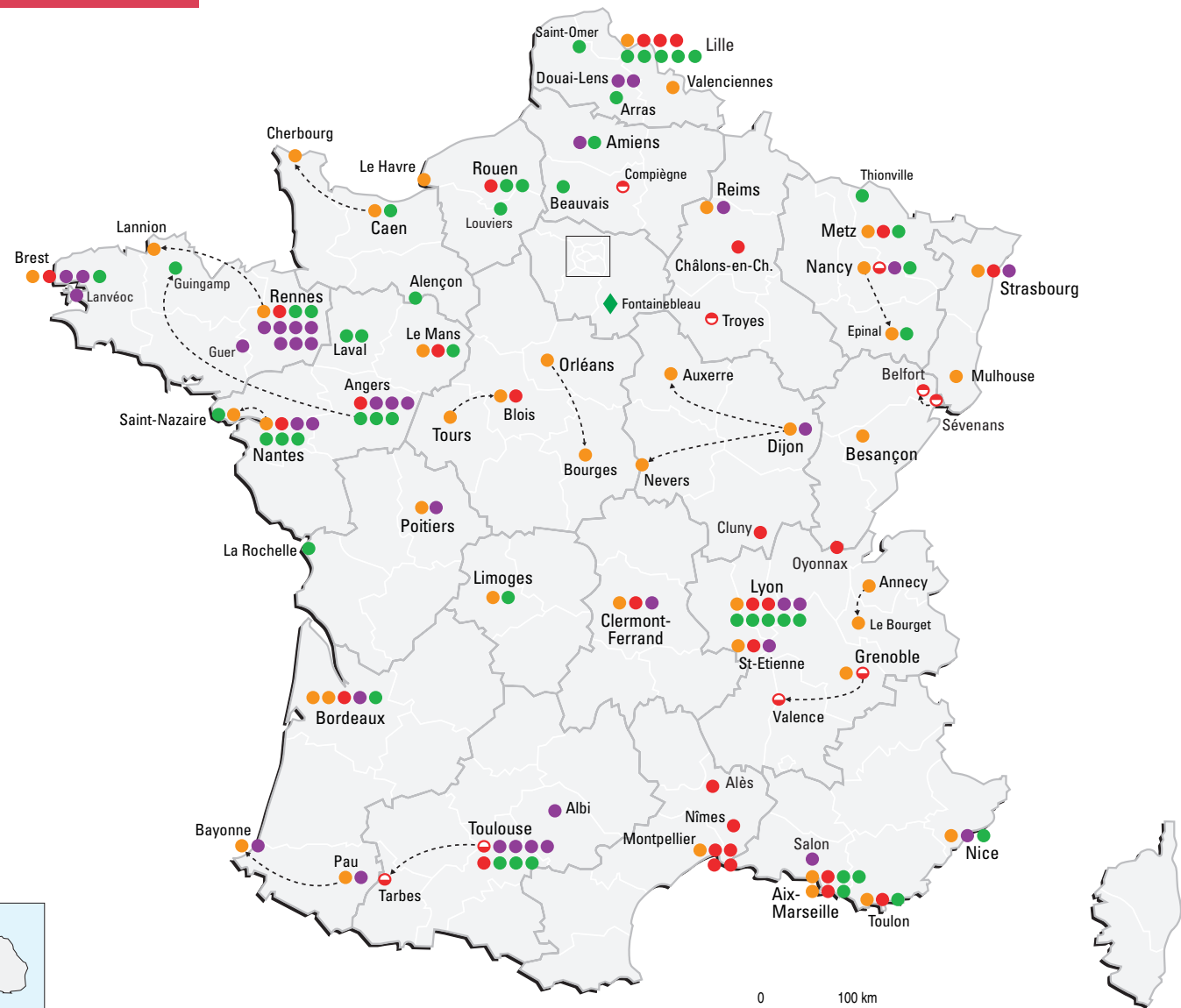
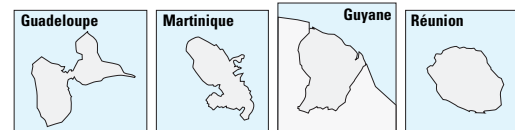
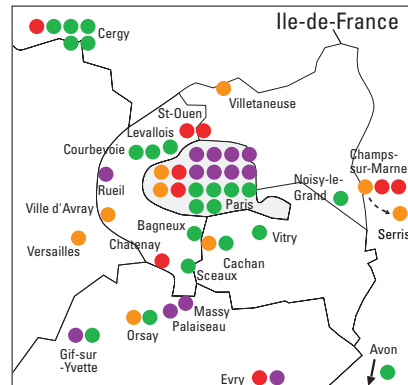
Formations sous tutelle du MENESR

- formations universitaires
- formations en UT
- formations en INP
- autres formations

Autres formations

- formations dépendant d'autres ministères
- formations du secteur privé

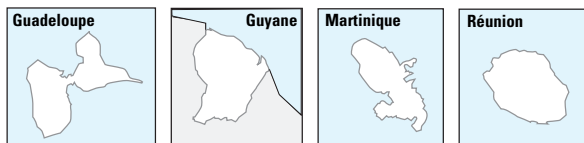
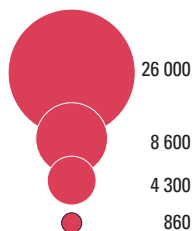
Les sites d'implantation correspondent aux unités urbaines de l'Insee (1999), sauf pour l'Île-de-France.



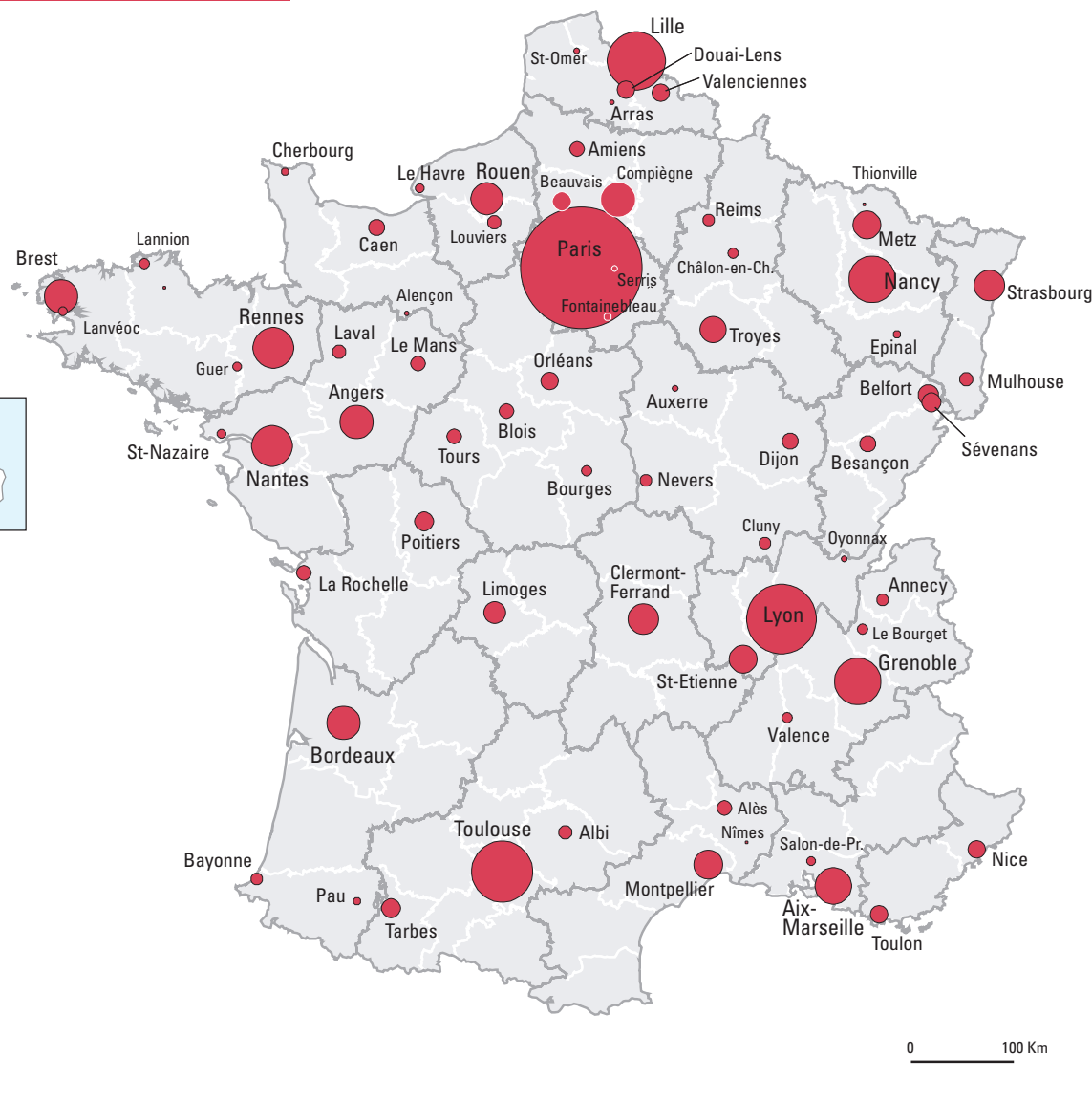
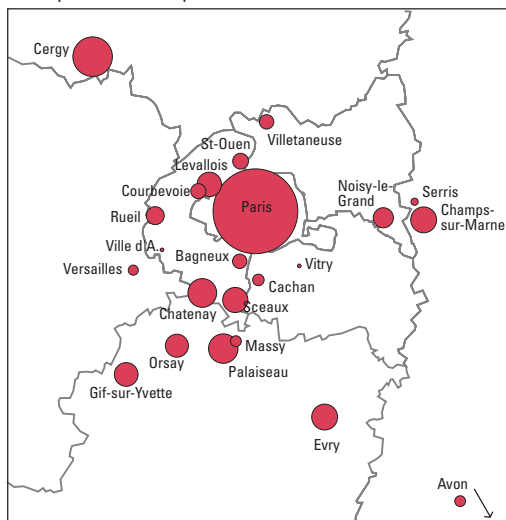
0 100 km

étudiants en formation d'ingénieurs en 2003-2004

nombre d'étudiants inscrits en formations d'ingénieurs
dans les unités urbaines ou communes rurales (Insee 1999)

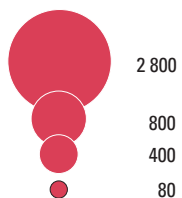


détail par communes pour l'unité urbaine de Paris

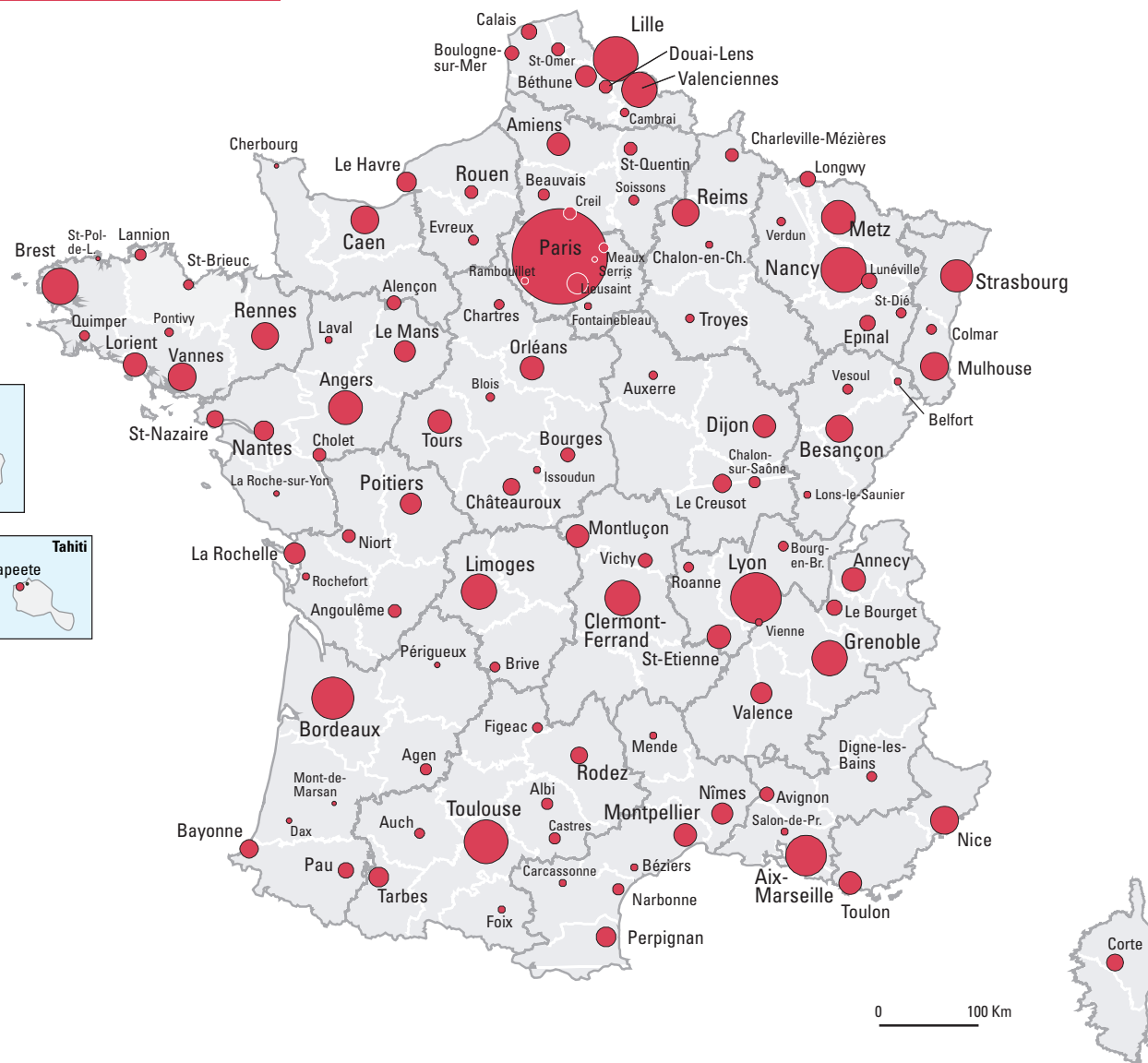
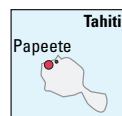
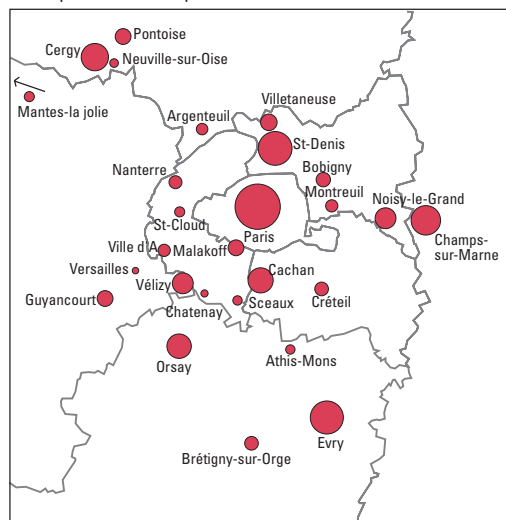


licences professionnelles à la rentrée 2003-2004

nombre d'étudiants inscrits en licences professionnelles
dans les unités urbaines ou communes rurales (Insee 1999)

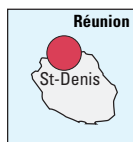
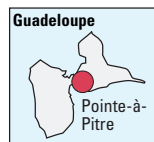
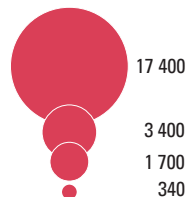


détail par communes pour l'unité urbaine de Paris

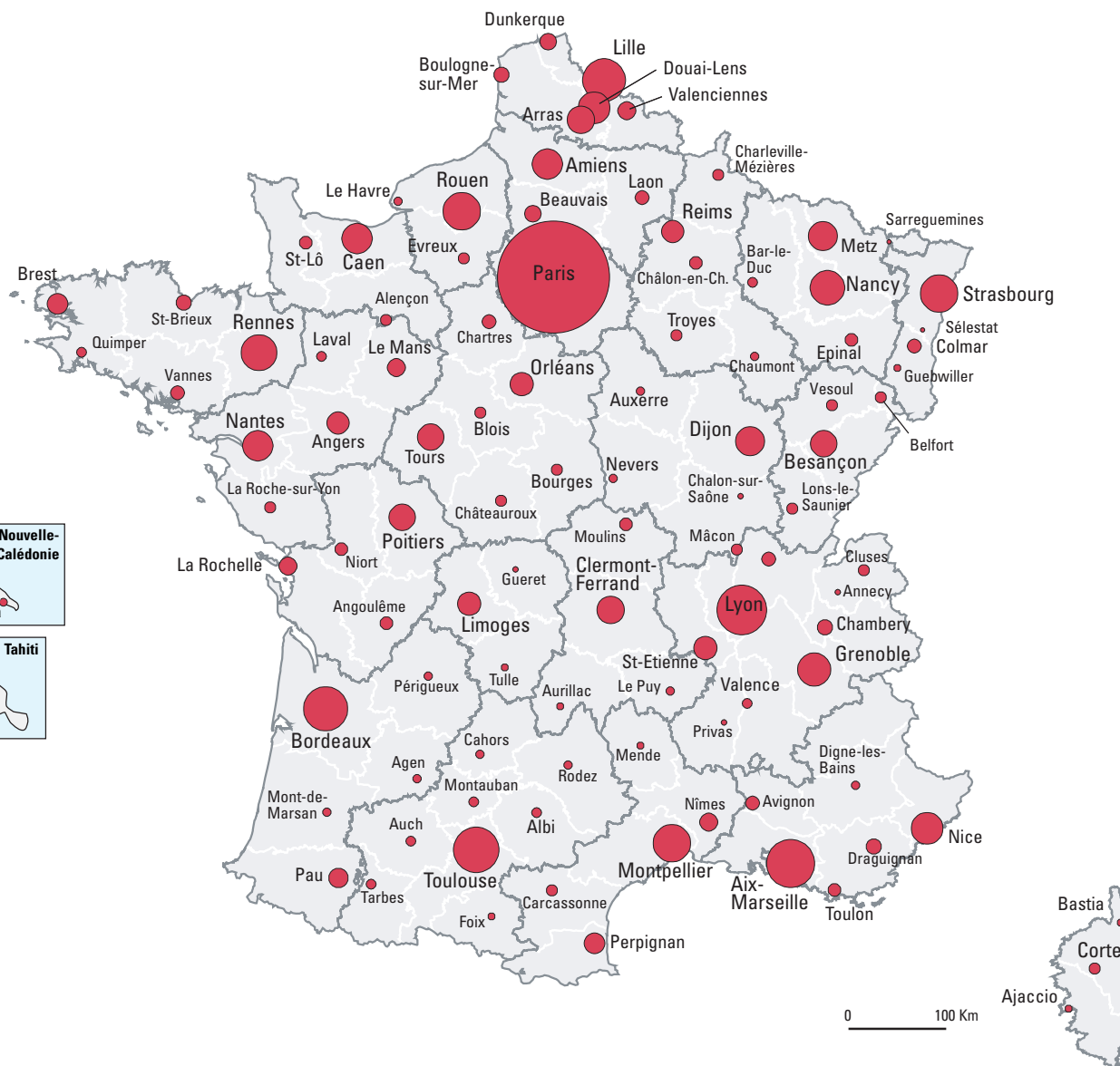
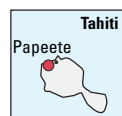
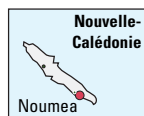
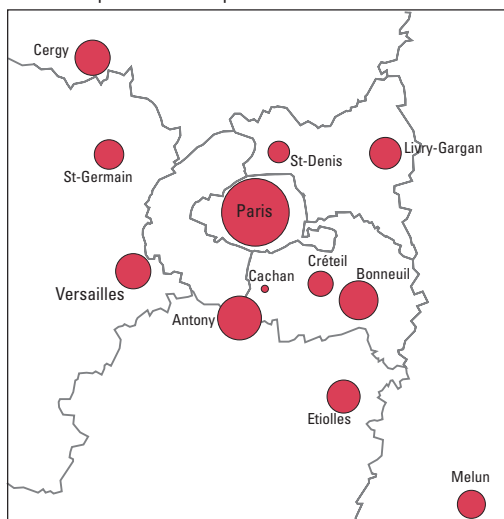


étudiants en IUFM en 2003-2004

Nombre d'étudiants inscrits en IUFM
dans les unités urbaines ou communes rurales (Insee 1999)



détail par communes pour l'unité urbaine de Paris



> une hausse des effectifs étudiants au niveau national...

Après une forte croissance des effectifs jusqu'en 1995, les établissements d'enseignement supérieur ont connu une baisse du nombre d'inscrits jusqu'à la rentrée 1998, suivie d'une remontée qui se poursuit encore aujourd'hui. Entre la rentrée 1998 et la rentrée 2003, les effectifs de l'enseignement supérieur enregistrent une hausse de 6,1 % et dépassent ainsi les effectifs de 1996.

Cette reprise à la hausse est moins importante et plus tardive dans les universités et assimilés où les effectifs augmentent à partir de la rentrée 2002 seulement, sans retrouver le niveau de la rentrée 1996.

Cette hausse d'ensemble recouvre des situations différentes selon les filières : entre la rentrée 1998 et la rentrée 2003 les universités et assimilés connaissent une hausse globale de 2,3 %, qui correspond à celle enregistrée par les cursus des enseignements généraux (+ 2,1 %), alors que les IUT stagnent (-0,8 %) et que les écoles d'ingénieurs universitaires progressent nettement (+ 31,6 %) ; pour ces dernières le rattachement de nouveaux établissements pendant la période peut expliquer une partie de cette progression. Les STS en revanche subissent des baisses d'effectifs (-1,1 %)

> ... avec d'importantes différences régionales

Les effectifs de l'enseignement supérieur ne baissent qu'en Guadeloupe et au Sud de l'Île-de-France, de la Basse-Normandie à la Bourgogne, alors qu'ils augmentent partout ailleurs ; la hausse dépasse même 8 % dans les autres départements d'Outre-mer, dans le Midi

méditerranéen et en Rhône-Alpes.

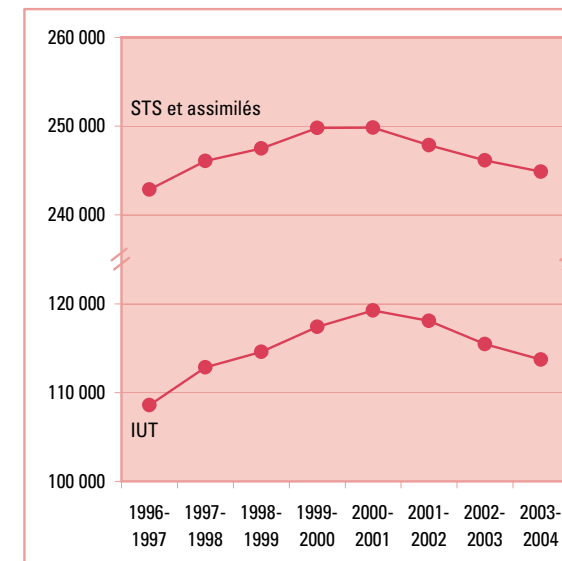
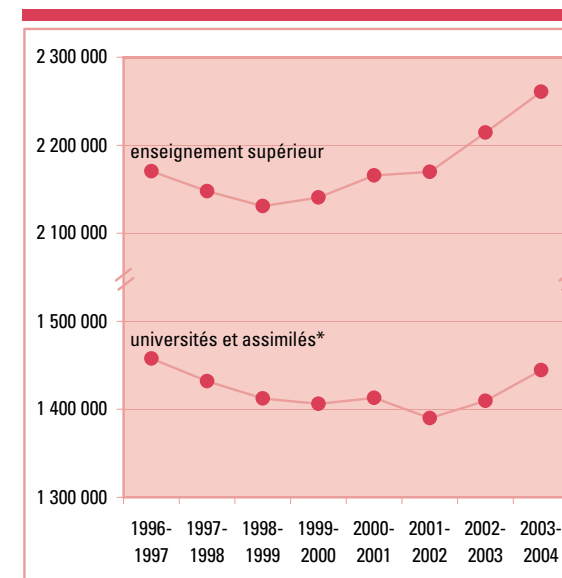
Pour les universités, exception faite de la Picardie, les régions qui entourent l'Île-de-France, de la Normandie à la Franche-Comté et du Nord aux Pays de Loire, voient leurs effectifs baisser ; ceci est très net en Champagne-Ardenne (- 11,1 %).

Inversement en Languedoc-Roussillon, à La Réunion et en Guyane la hausse des effectifs dépasse 10 %.

Cette situation se retrouve et s'amplifie pour les cursus généraux de l'université : - 7,2 % en Basse-Normandie, -10,2 % dans le Centre, - 13,5 % en Champagne-Ardenne, mais aussi - 1,2 % en Limousin, contre + 12,3 % en Languedoc-Roussillon.

La géographie des filières technologiques est moins tranchée. Dans certaines régions les effectifs diminuent dans les deux filières, par exemple en Bretagne (- 7,5 % en IUT, - 5,4 % en STS) ou en Bourgogne (- 10,3 % en IUT, - 8,6 % en STS). Dans d'autres régions des évolutions opposées se dessinent ; c'est le cas en Picardie (+ 11,5 % en IUT, - 10,4 % en STS) et en Languedoc-Roussillon (- 1,8 % en IUT, + 12,8 % en STS).

Evolution nationale des effectifs d'étudiants entre 1996-1997 et 2003-2004



* hors inscrits en INP et UT

évolution des effectifs entre 1998-1999 et 2003-2004 > enseignement supérieur - universités et assimilés

enseignement supérieur *

Guyane	+	878	80,0 %
Territoires d'Outre-Mer	+	2 011	50,1 %
Réunion	+	3 131	22,8 %
Languedoc-Roussillon	+	11 455	14,2 %
Rhône-Alpes	+	20 231	9,6 %
Martinique	+	710	9,5 %
Guadeloupe	+	689	9,2 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	+	12 039	8,3 %
Ile-de-France	+	39 440	7,1 %
Corse	+	321	6,8 %
Alsace	+	4 233	6,7 %
Midi-Pyrénées	+	7 068	6,6 %
Poitou-Charentes	+	2 708	6,2 %
Picardie	+	2 259	5,9 %
Bretagne	+	5 775	5,6 %
Limousin	+	1 012	4,8 %
Aquitaine	+	4 421	4,6 %
Pays de la Loire	+	3 659	3,6 %
Auvergne	+	1 399	3,4 %
Lorraine	+	2 530	3,4 %
Nord-Pas-de-Calais	+	4 229	2,8 %
Franche-Comté	+	886	2,7 %
Champagne-Ardenne	+	758	2,0 %
Haute-Normandie	+	972	2,0 %
Basse-Normandie	-	347	- 0,9 %
Bourgogne	-	906	- 2,2 %
Centre	-	1 561	- 2,6 %
France entière		+ 130 003	6,1 %

* toutes filières confondues

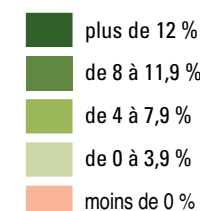
universités et assimilés **

Guyane	+	457	67,6 %
Territoires d'Outre-Mer	+	1 590	57,3 %
Réunion	+	1 941	21,5 %
Languedoc-Roussillon	+	6 567	11,2 %
Alsace	+	3 411	7,6 %
Martinique	+	284	6,0 %
Corse	+	167	5,1 %
Rhône-Alpes	+	6 314	4,6 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	+	4 605	4,4 %
Picardie	+	839	4,2 %
Ile-de-France	+	12 828	3,5 %
Midi-Pyrénées	+	2 486	3,5 %
Lorraine	+	1 406	2,8 %
Bretagne	+	1 430	2,1 %
Poitou-Charentes	+	563	1,9 %
Limousin	+	179	1,3 %
Auvergne	+	271	1,0 %
Aquitaine	+	554	0,8 %
Franche-Comté	-	91	- 0,4 %
Nord-Pas-de-Calais	-	1 110	- 1,2 %
Pays de la Loire	-	2 014	- 3,5 %
Haute-Normandie	-	1 545	- 4,8 %
Basse-Normandie	-	1 358	- 5,1 %
Centre	-	2 630	- 6,6 %
Bourgogne	-	1 793	- 6,7 %
Guadeloupe	-	374	- 6,7 %
Champagne-Ardenne	-	2 650	- 11,1 %
France entière		+ 32 327	2,3 %

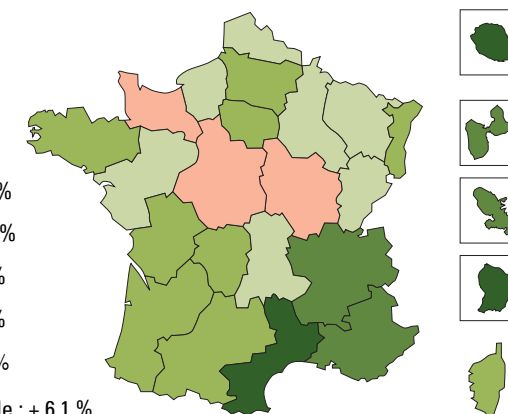
** y compris IUT et écoles d'ingénieurs rattachées

enseignement supérieur

évolution des effectifs entre 1998-1999 et 2003-2004

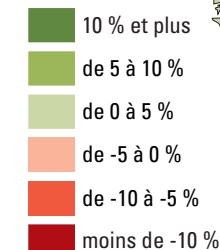


moyenne nationale : + 6,1 %

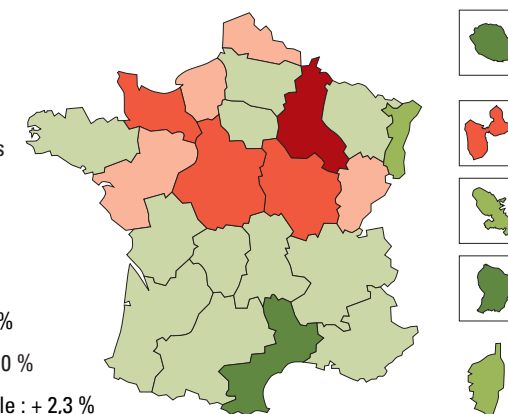


universités et assimilés

évolution des effectifs entre 1998-1999 et 2003-2004



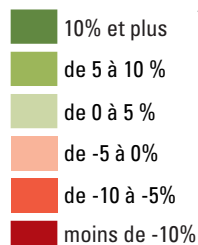
moyenne nationale : + 2,3 %



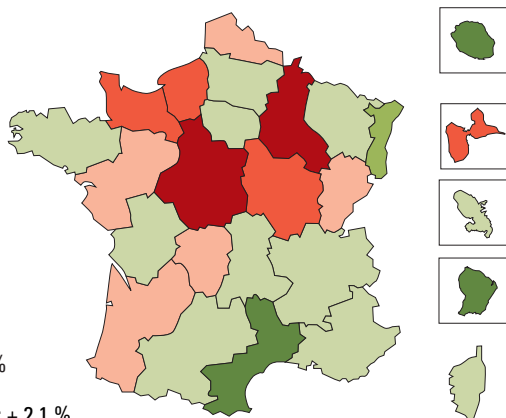
évolution des effectifs entre 1998-1999 et 2003-2004 > universités hors IUT et ingénieurs - ingénieurs universitaires

universités hors IUT et ingénieurs

évolution des
effectifs entre
1998-1999 et
2003-2004

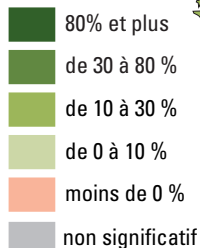


moyenne nationale : + 2,1 %

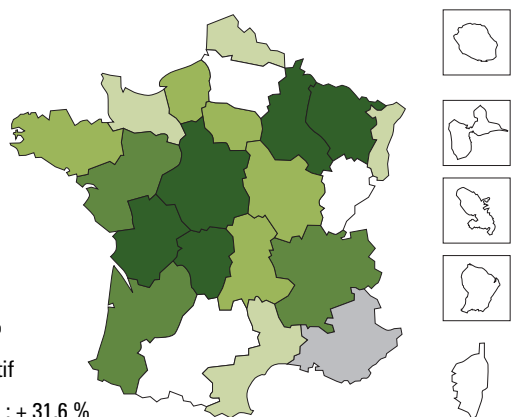


ingénieurs universitaires

évolution des
effectifs entre
1998-1999 et
2003-2004



moyenne nationale : + 31,6 %



universités hors IUT et ingénieurs univ.

Guyane	+	473	79,4 %
Territoires d'Outre-Mer	+	1 590	57,3 %
Réunion	+	1 915	21,7 %
Languedoc-Roussillon	+	6 542	12,3 %
Alsace	+	3 159	7,9 %
Martinique	+	227	4,8 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	+	4 548	4,8 %
Rhône-Alpes	+	5 542	4,5 %
Ile-de-France	+	12 229	3,5 %
Midi-Pyrénées	+	2 203	3,4 %
Corse	+	99	3,3 %
Picardie	+	565	3,2 %
Bretagne	+	1 819	3,1 %
Lorraine	+	983	2,3 %
Auvergne	+	378	1,6 %
Poitou-Charentes	+	51	0,2 %
Aquitaine	-	109	- 0,2 %
Nord-Pas-de-Calais	-	929	- 1,1 %
Limousin	-	141	- 1,2 %
Franche-Comté	-	229	- 1,3 %
Pays de la Loire	-	2 119	- 4,1 %
Haute-Normandie	-	1 607	- 5,7 %
Bourgogne	-	1 657	- 7,1 %
Basse-Normandie	-	1 688	- 7,2 %
Guadeloupe	-	433	- 7,8 %
Centre	-	3 479	- 10,2 %
Champagne-Ardenne	-	2 786	- 13,5 %
France entière		+ 27 146	2,1 %

ingénieurs universitaires

Franche-Comté	+	681	-
Poitou-Charentes	+	546	203,7 %
Champagne-Ardenne	+	139	125,2 %
Lorraine	+	979	104,4 %
Limousin	+	301	90,4 %
Centre	+	951	86,1 %
Rhône-Alpes	+	733	47,5 %
Aquitaine	+	493	40,7 %
Pays de la Loire	+	307	36,6 %
Haute-Normandie	+	40	25,3 %
Bourgogne	+	140	19,2 %
Bretagne	+	157	16,6 %
Auvergne	+	138	13,0 %
Ile-de-France	+	246	12,9 %
Nord-Pas-de-Calais	+	214	8,1 %
Languedoc-Roussillon	+	90	7,8 %
Alsace	+	61	4,8 %
Basse-Normandie	+	11	1,7 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-	181	NS

France entière + 6 046 31,6 %

NS : en 2003, 3 écoles d'ingénieurs, composantes d'universités ont fusionné pour créer une école d'ingénieurs externe aux universités

évolution des effectifs entre 1998-1999 et 2003-2004 > IUT - STS et assimilés

IUT

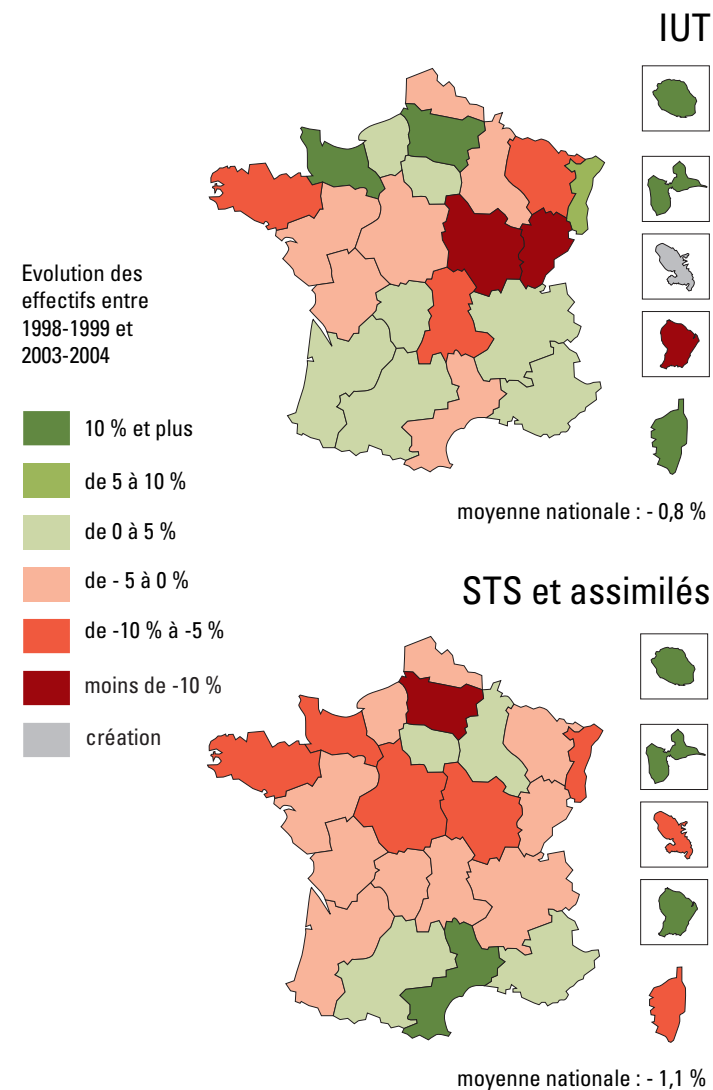
Martinique	+	57	-
Guadeloupe	+	59	226,9 %
Corse	+	68	24,5 %
Réunion	+	26	14,5 %
Basse-Normandie	+	319	12,9 %
Picardie	+	274	11,5 %
Alsace	+	191	5,1 %
Midi-Pyrénées	+	283	4,9 %
Aquitaine	+	170	3,5 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	+	238	3,1 %
Ile-de-France	+	353	2,1 %
Limousin	+	19	1,1 %
Haute-Normandie	+	22	0,6 %
Rhône-Alpes	+	39	0,3 %
Champagne-Ardenne	-	3	-0,1 %
Poitou-Charentes	-	34	-1,1 %
Languedoc-Roussillon	-	65	-1,6 %
Centre	-	102	-2,1 %
Pays de la Loire	-	202	-3,7 %
Nord-Pas-de-Calais	-	395	-4,6 %
Bretagne	-	546	-7,5 %
Auvergne	-	245	-8,6 %
Lorraine	-	556	-9,0 %
Bourgogne	-	276	-10,3 %
Franche-Comté	-	543	-18,9 %
Guyane	-	16	-20,0 %

France entière - 865 - 0,8 %

STS et assimilés

Guyane	+	58	38,7%
Territoires d'Outre-Mer	+	274	29,4%
Guadeloupe	+	406	27,7%
Réunion	+	364	14,3%
Languedoc-Roussillon	+	1 163	12,8%
Champagne-Ardenne	+	270	4,8%
Midi-Pyrénées	+	124	1,2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	+	136	0,9%
Ile-de-France	+	258	0,6%
Rhône-Alpes	-	24	-0,1%
Pays de la Loire	-	179	-1,1%
Haute-Normandie	-	68	-1,2%
Limousin	-	44	-1,2%
Auvergne	-	82	-1,5%
Aquitaine	-	282	-2,6%
Lorraine	-	308	-3,5%
Nord-Pas-de-Calais	-	729	-3,6%
Franche-Comté	-	210	-4,2%
Poitou-Charentes	-	279	-4,5%
Alsace	-	350	-5,0%
Basse-Normandie	-	261	-5,1%
Bretagne	-	807	-5,4%
Centre	-	514	-5,6%
Martinique	-	118	-6,4%
Corse	-	47	-7,3%
Bourgogne	-	564	-8,6%
Picardie	-	797	-10,4%

France entière - 2 610 - 1,1%



> une stabilité du nombre de sites universitaires

En province, le nombre d'implantations des universités et assimilées s'élève à 153 en 2003 contre 143 en 1998, soit 10 sites créés sur la période. La création de ces nouvelles implantations n'a pas été accompagnée de fermeture de site existant. Dans la moitié de ces nouveaux sites, il s'agit d'ouverture de formations d'IUT.

Sur l'ensemble des sites secondaires, l'offre de formation s'est diversifiée avec notamment la mise en place des licences professionnelles. Ceci explique la diminution du nombre de sites accueillant exclusivement des formations d'IUT : 25 en 1998, ces sites ne sont plus que 12 en 2003 auxquels s'ajoutent 4 créations.

Le nombre d'inscrits dans les sites sièges d'une seule université diminue alors qu'il augmente dans les autres types de sites, avec près de 16 700 étudiants supplémentaires dans les grandes métropoles universitaires et 5 700 dans les sites secondaires en province (ou encore 27 600 et 9 550 étudiants supplémentaires sur l'ensemble du territoire).

> des différences selon les cycles

Le nombre d'étudiants inscrits dans les universités, en baisse entre les rentrées 1996 à 2001, augmente depuis deux ans.

Cette évolution n'est pas uniforme selon les cycles : le 1^{er} cycle a perdu une part importante de ses effectifs sur presque toute la période. Le contexte démographique, la part moins grande des bacheliers d'enseignement général et la diminution des taux de poursuite en université (face au succès d'autres formations comme

les écoles de commerce), expliquent en partie l'importance de cette baisse. L'augmentation des inscrits en 1^{er} cycle ces deux dernières années est loin de permettre de retrouver le nombre d'étudiants de 1996.

Dans les cycles suivants, les variations d'effectifs sont moins marquées avec toutefois une évolution positive importante du 3^{ème} cycle.

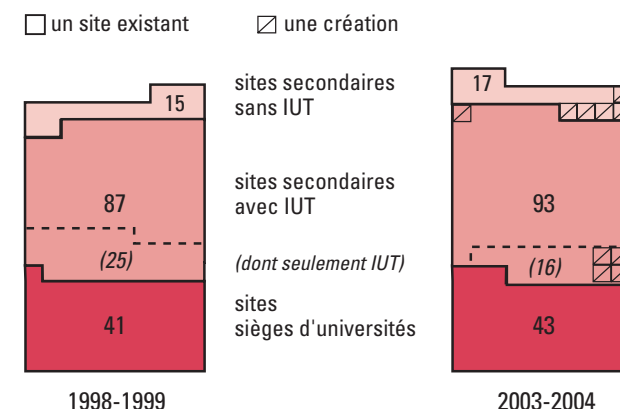
La perspective de la mise en place des formations en LMD (licence, master, doctorat), mais peut-être aussi la conjoncture sur le marché du travail, ont encouragé les étudiants à poursuivre plus longtemps leurs études. L'inscription d'étudiants étrangers, en plus grand nombre ces dernières années, a renforcé cette progression.

L'analyse par cycle cache des évolutions contrastées par type de sites : dans les sites secondaires, le nombre d'étudiants en 2^{ème} et 3^{ème} cycles a plus que doublé, ce qui tend à compenser partiellement la baisse des effectifs de 1^{er} cycle.

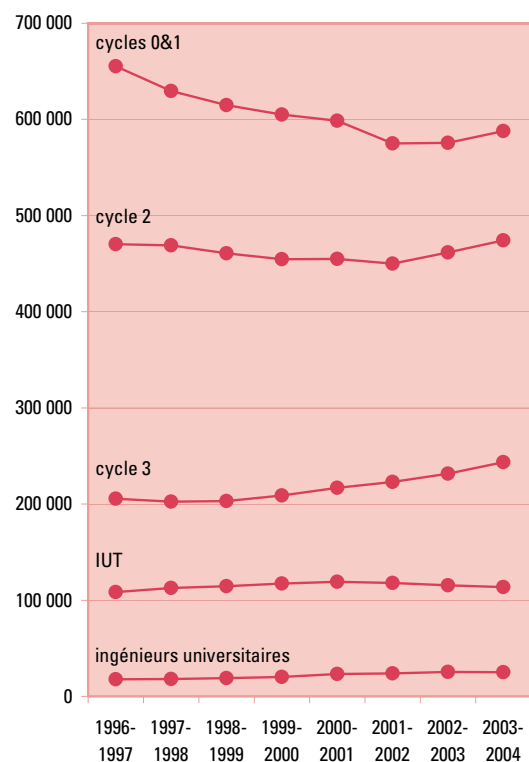
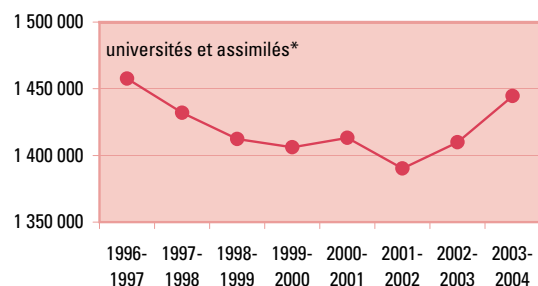
D'abord en augmentation, les inscrits en formations d'IUT sont actuellement en baisse. Cette diminution touche principalement les sites sièges alors que dans le même temps les sites secondaires enregistrent une hausse du nombre d'étudiants en formations d'IUT dans des départements nouvellement créés.

Enfin, comme le montrent les cartes des pages 32 et 33, la tendance générale à la reprise touche inégalement l'ensemble des sites universitaires.

évolution du nombre de sites des universités et assimilés en province entre 1998-1999 et 2003-2004



évolution nationale des effectifs d'étudiants* en universités et assimilés entre 1996-1997 et 2003-2004



* hors inscrits en INP et UT, les sites correspondent aux unités urbaines au recensement Insee 1999

évolution des effectifs nationaux d'étudiants entre 1998-1999 et 2003-2004 en fonction du type de site

	nombre total d'inscrits en universités et assimilés*			
	1998	2003	évolution 1998-2003	
sites sièges de plusieurs universités	902 389	930 001	+ 27 612	+ 3,1 %
sites sièges d'une université ou d'un CUFR	426 714	421 876	- 4 838	- 1,1 %
sites secondaires d'universités ou de CUFR	83 161	92 719	+ 9 558	+ 11,5 %
dont ceux accueillant un IUT	80 627	88 084	+ 7 457	+ 9,2 %
dont ceux accueillant un IUT sans autres formations d'université	1 907	2 826	+ 919	+ 48,2 %

évolution des effectifs d'étudiants entre 1998-1999 et 2003-2004 dans les sites de province en fonction du type de site

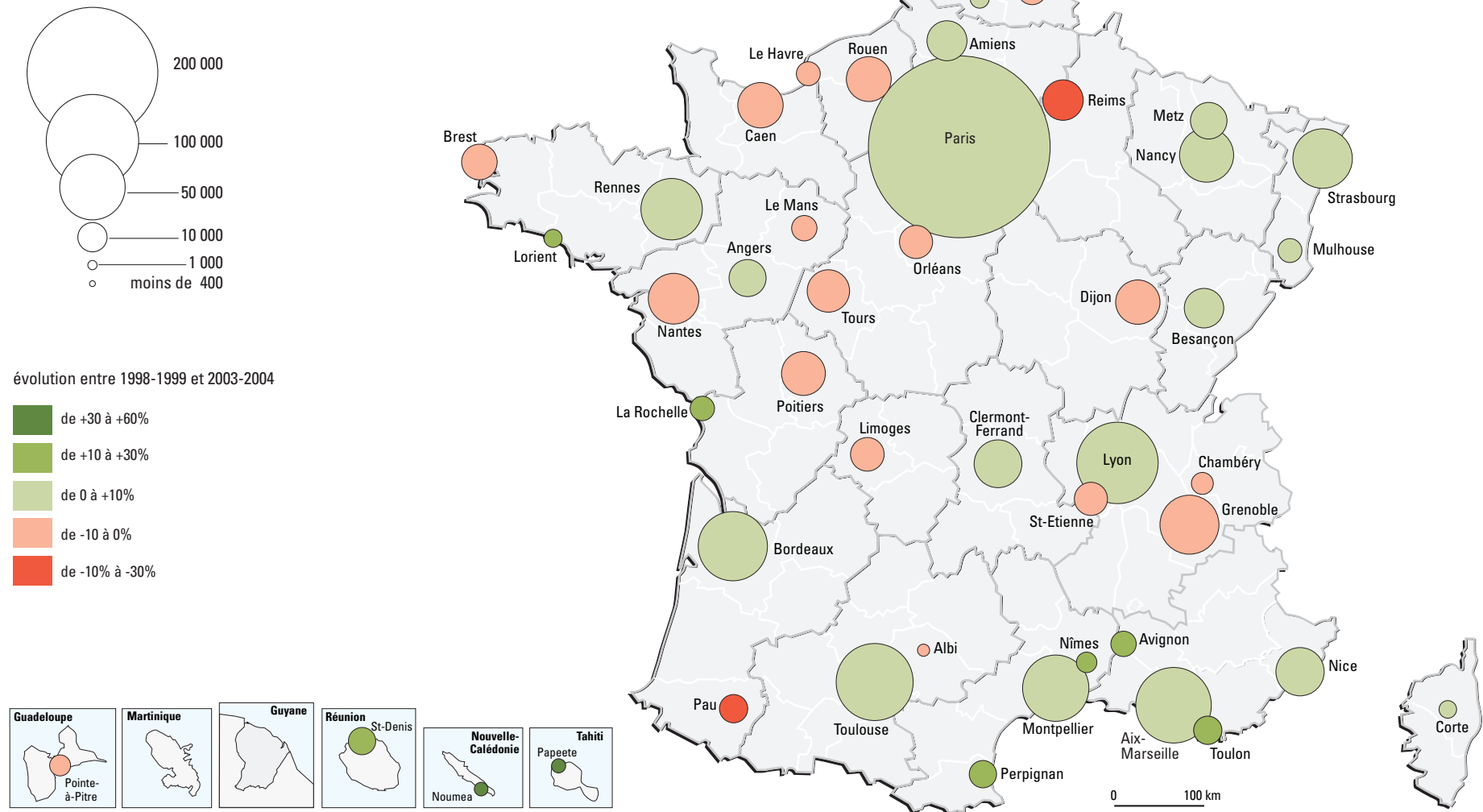
	nombre total d'inscrits en universités et assimilés*			
	1998	2003	évolution 1998-2003	
sites sièges de plusieurs universités	537 917	554 612	+16 695	+ 3,1 %
sites sièges d'une université ou d'un CUFR	410 622	403 820	- 6 802	- 1,7 %
sites secondaires d'universités ou de CUFR	74 384	80 092	+ 5 708	+ 7,7 %
dont ceux accueillant un IUT	72 493	77 396	+ 4 903	+ 6,8 %
dont ceux accueillant un IUT sans autres formations d'université	1 801	2 677	+ 876	+ 48,6 %

évolution des effectifs d'étudiants en universités et assimilés* dans les sites de province par cycle entre 1998-1999 et 2003-2004

	évolution des effectifs d'étudiants				
	iut	cycles 0 et 1	cycle 2	cycle 3	ingé- nieurs
sites sièges de plusieurs universités	- 3,3 %	- 0,2 %	+ 1,4 %	+ 17,8 %	+ 10,0 %
sites sièges d'une université ou d'un CUFR	- 4,0 %	- 9,9 %	- 1,2 %	+ 26,2 %	+ 63,6 %
sites secondaires d'universités ou de CUFR	+ 3,3 %	- 20,1 %	+ 102,1 %	+ 131,4 %	+ 59,9 %
dont ceux accueillant un IUT	+ 3,6 %	- 20,7 %	+ 100,4 %	+ 135,6 %	+ 64,6 %
dont ceux accueillant un IUT sans autres formations d'université	+ 48,6 %	-	-	-	-

taille des sites sièges d'universités et évolution entre 1998-1999 et 2003-2004

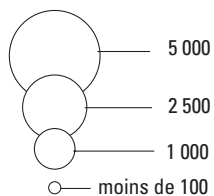
nombre d'étudiants inscrits en universités et assimilés
(hors INP et UT) dans les unités urbaines (Insee 1999)
en 2003-2004 (y compris ingénieurs et IUT)



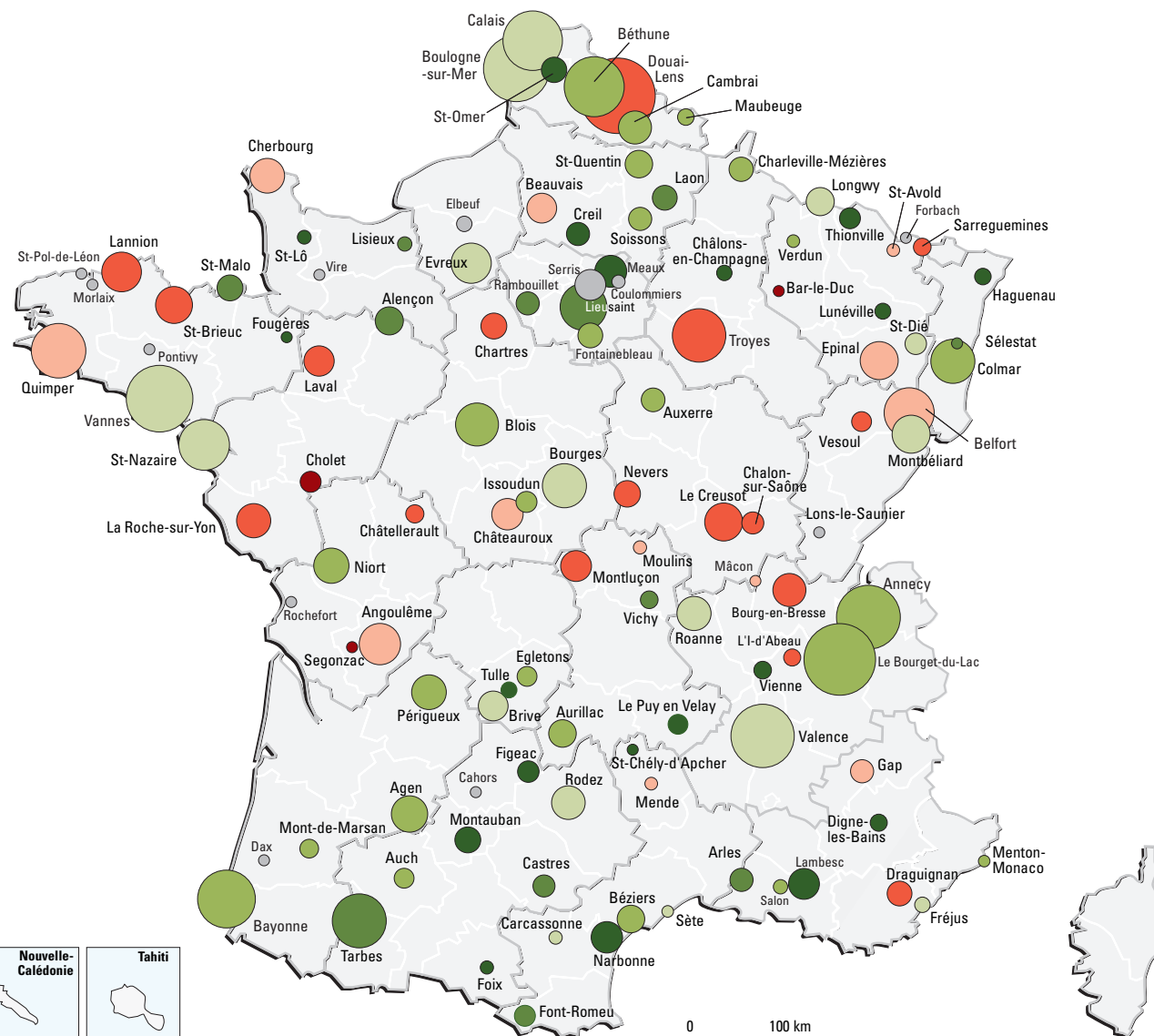
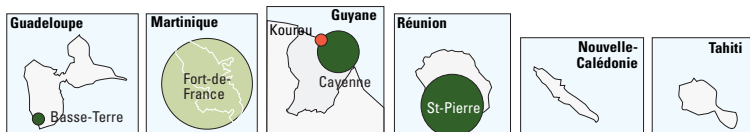
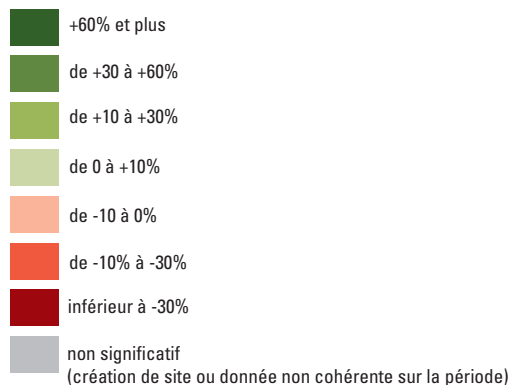
source > MENESR / réalisation > Dep - bureau A2

taille des sites universitaires secondaires et évolution entre 1998-1999 et 2003-2004

nombre d'étudiants inscrits en universités et assimilés
(hors INP et UT) dans les unités urbaines (Insee 1999)
en 2003-2004 (y compris ingénieurs et IUT)



évolution entre 1998-1999 et 2003-2004



Annexes

> **sources**

> **lexique**

> **sigles**

> **abréviations**

> **publications**

sources

	sources	champs des données
Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)	Dep : système d'information SCOLARITE Dep : enquête n°17 ministère de l'Agriculture	Élèves inscrits en CPGE dans les établissements publics et privés du MENESR et des autres ministères
Sections de Techniciens Supérieurs (STS) et assimilés	Dep : système d'information SCOLARITE Dep : enquête n°18 ministère de l'Agriculture	Élèves en formations post-baccalauréat assimilées aux STS (BTS, classes de mise à niveau, DPECF, DECF, DMA, DSAA, DNTS, formations complémentaires post-BTS), dans les établissements publics et privés du MENESR et des autres ministères
Instituts Universitaires de Technologie (IUT)	Dep : système d'information SISE	Inscriptions principales en universités et assimilés suivant une formation de DUT, post-DUT ou DNTS
Universités (hors IUT et ingénieurs)	Dep : système d'information SISE	Inscriptions principales en universités et établissements assimilés y compris la formation continue diplômante, par alternance, diplômes universitaires, DAEU, enseignement à distance, non compris les étudiants en formations d'ingénieurs et en formations DUT et assimilés
Ingénieurs universitaires	Dep : système d'information SISE	Inscriptions principales en universités et assimilés suivant des formations d'ingénieurs classiques, de spécialisation et des formations d'ingénieurs en partenariat (ex NFI), y compris la formation continue diplômante, par alternance et enseignement à distance, hors universités technologiques et Instituts Nationaux Polytechniques
Ingénieurs sous tutelle MENESR	Dep : système d'information SISE Dep : enquête n°27	Étudiants inscrits en écoles d'ingénieurs publiques sous tutelle du MENESR suivant des formations d'ingénieurs hors formation continue, sauf pour les universités technologiques et Instituts Nationaux Polytechniques
Ingénieurs sous-tutelle d'un autre ministère et privés	Dep : système d'information SISE Dep : enquête n°27	Étudiants inscrits en écoles d'ingénieurs publiques sous tutelle des autres ministères et des écoles d'ingénieurs privées, suivant des formations d'ingénieurs hors formation continue
Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM)	Dep : système d'information SISE	Etudiants inscrits en IUFM
Écoles Normales Supérieures (ENS)	Dep : enquête n°26	Toutes formations de ces écoles
Facultés privées données de la rentrée 2002	Dep : système d'information SISE Dep : enquête n°46	Effectifs des formations préparant aux diplômes nationaux (DEUG, licence, maîtrise) et à des diplômes délivrés par les facultés privées
Écoles de commerce	Dep : enquête n°26	Toutes formations de ces écoles (formations principales, cycles préparatoires, spécialisations, master et MBA)
Écoles juridiques et administratives	Dep : enquête n°26	Toutes formations de ces écoles
Écoles supérieures artistiques et culturelles	Dep : enquête n°48	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles
Écoles paramédicales et sociales écoles paramédicales : données provisoires écoles sociales : données de la rentrée 2002	ministère des Affaires sociales	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles
Autres écoles et formations	Dep : système d'information SCOLARITE Dep : enquête n°18 Dep : enquête n°26	Toutes autres formations d'enseignement supérieur
Population sans doubles comptes	Insee : recensement de la population 1990 et 1999	Population sans doubles comptes au recensement
Population par âge	Insee : estimation de la population annuelle par âge	Âge de la population au 31 décembre

lexique

définitions

bacheliers en proportion dans une génération	proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée (selon le lieu de résidence).
commune rurale	commune n'appartenant à aucune unité urbaine.
cycle 0	cycle universitaire regroupant des diplômes permettant aux non-bacheliers l'accès aux formations universitaires : diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), capacité en droit, etc.
formations universitaires	formations délivrées en IUFM et en universités et assimilés y inclus les filières non-ingénieurs des INP et UT.
population sans doubles comptes	population totale moins les doubles comptes : > les militaires et les élèves internes de la commune et qui n'ont pas de résidence personnelle dans la commune ; > les personnes sans domicile fixe rattachées administrativement à la commune, mais recensées dans une autre commune ; > les personnes vivant dans une collectivité d'une autre commune et ayant déclaré avoir leur résidence personnelle dans la commune ; > les étudiants recensés dans une autre commune et ayant déclaré avoir une autre résidence personnelle dans la commune. ce concept est utilisé pour calculer la population d'un ensemble de communes (régions, départements, cantons,...).
site d'enseignement supérieur	unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, quel que soit l'établissement (université, lycée, école, faculté privée ...) ou la nature de la formation (universitaire ou non).
site d'enseignement supérieur universitaire	unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation universitaire (y compris IUT et écoles d'ingénieurs internes ou externes aux universités).
site secondaire	unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation universitaire (y compris IUT et écoles d'ingénieurs internes ou externes aux universités) hors du site siège.
site siège	unité urbaine ou commune rurale abritant le siège d'une université et assimilé.
taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur	rapport du nombre de bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur dans l'année d'obtention du baccalauréat à l'effectif de la promotion de bacheliers correspondante, selon l'académie de scolarisation.
taux de réussite au baccalauréat	rapport entre le nombre d'admis au baccalauréat et le nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat ayant participé à au moins une épreuve.
unité urbaine	ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres.
université multipolaire	université dont les statuts mentionnent plusieurs implantations. Il existe 4 universités multipolaires : université des Antilles-Guyane, université d'Artois, université de Bretagne-Sud, université du Littoral.
universités et assimilés	ensemble comprenant les 82 universités françaises, les 2 Centres Universitaires de Formation et Recherche (Albi et Nîmes) et les 4 grands établissements (IEP de Paris, INALCO, Institut de physique du globe, Observatoire de Paris).
universités et établissements assimilés	ensemble comprenant les 82 universités françaises, les 2 Centres Universitaires de Formation et Recherche (Albi et Nîmes), les 4 grands établissements (IEP de Paris, INALCO, Institut de physique du globe, Observatoire de Paris), les 3 Instituts Nationaux Polytechniques (Grenoble, Nancy et Toulouse) et les 3 Universités Technologiques (Compiègne, Troyes et Belfort-Montbéliard).

sigles

BTP	Bâtiment et travaux publics
BTS	Brevet de technicien supérieur
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
CUFR	Centre universitaire de formation et recherche
DAEU	Diplôme d'accès aux études universitaires
DEA	Diplôme d'études approfondies
DECF	Diplôme d'études comptables et financières
DEFA	Diplôme d'études fondamentales en architecture
Dep	Direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DES	Diplôme d'études spécialisées
Des	Direction de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
DEUST	Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DMA	Diplôme des métiers d'art
DNAT	Diplôme national des arts techniques
DNSAP	Diplôme national supérieur d'arts plastiques
DNTS	Diplôme national de technologie spécialisée
DPECF	Diplôme de préparation aux études comptables et financières
DRT	Diplôme de recherche technologique
DSAA	Diplôme supérieur en arts appliqués
DUT	Diplôme universitaire de technologie
ENS	École normale supérieure
IEP	Institut d'études politiques
INALCO	Institut national des langues et civilisations orientales
INP	Institut national polytechnique
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres

IUP	Institut universitaire professionnalisé
IUT	Institut universitaire de technologie
LMD	Licence, master, doctorat
MENESR	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MSG	Maîtrise des sciences de gestion
MST	Maîtrise des sciences et techniques
PACA	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
STS	Section de techniciens supérieurs
UFR	Unité de formation et de recherche
UT	Université de technologie
TOM	Territoires d'Outre-mer

abréviations

adm.	administrative
archit.	architecture
ass.	assimilé
éc.	école
ens.	enseignement
form.	formation
ing.	ingénieur
min.	ministère
soc.	sociale
sup.	supérieur
univ.	université ou universitaire